

REOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
*Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana*

**Commission Electorale Nationale Indépendante**



# **RAPPORT D'ACTIVITES 2023**



**JANVIER 2024**

*Commission Electorale Nationale Indépendante  
Enceinte ININFRA, en face du Lycée Technique Alarobia ANTANANARIVO  
Site Web : [www.ceni-madagascar.mg](http://www.ceni-madagascar.mg) E-mail : [communicationceni@gmail.com](mailto:communicationceni@gmail.com)*

Monsieur Le Président de la République

Monsieur Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Monsieur Le Président du Sénat,

Madame La Présidente de L'Assemblée Nationale

Monsieur Le Président de la Haute Cour Constitutionnelle,

Conformément à l'article 62 de la Loi 2015-020 du 19 Octobre 2015, instituant la Commission Electorale Nationale Indépendante dénommée « CENI », nous avons l'honneur et le plaisir de vous remettre le Rapport de nos activités pour l'année 2023.

Nous vous prions de croire en l'assurance de notre très haute considération.

## MOT DU PRESIDENT



A travers ce rapport d'activités, j'aimerais le commencer par vous adresser, en mon nom et en celui de tous les membres du bureau permanent, notre chaleureuse salutation et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

2023 était une année de tous les défis, mais aussi celle d'immenses espoirs pour notre pays, car elle nous a permis d'avancer avec courage et détermination dans un contexte politique difficile vers la consolidation d'une démocratie forte et inclusive, par l'élection du chef suprême de notre Nation.

Le présent rapport annuel vous emmènera à la découverte des différentes activités qui ont jalonné l'année 2023, dont particulièrement l'aboutissement de la refonte totale de la liste électorale entamée en 2022 et l'organisation de l'élection présidentielle du 16 novembre 2023. Elles qui ont été marquées par des approches innovantes pour garantir la transparence et l'intégrité du processus électoral. Dans ce sens, tout d'abord, une application mobile a été mise à la disposition des électeurs pour leur permettre de vérifier leur inscription et leur bureau de vote. Ensuite le registre électoral national ainsi que la cartographie de tous les bureaux de vote ont été publiés dans le site web de la CENI et remis aux candidats dans des disques durs externes. En outre, une application a été générée pour pouvoir publier les tendances de vote dès la nuit électorale. Enfin des dispositions particulières ont été prises pour permettre aux malvoyants de voter sans assistance.

Je tiens alors ici à exprimer ma profonde reconnaissance pour l'investissement remarquable du Gouvernement, des PTF, des parties prenantes et de tous nos collaborateurs sans exception, de leur esprit de résilience et leur formidable capacité d'adaptation, qui ont permis à la CENI de mener de front sa mission malgré un contexte difficile.

La nouvelle année s'ouvre sur un horizon d'autres défis, pour organiser les élections législatives et communales, et aussi sur d'immenses espoirs pour notre pays dans son objectif de renforcer l'état de droit et la démocratie. Puissions-nous alors avancer ensemble, avec courage et détermination, vers un avenir plus lumineux, où chaque citoyen contribue à l'édification d'une démocratie forte et effective.

La CENI a certes parcouru un bout de chemin, tout en sachant qu'elle doit continuer d'œuvrer davantage afin de répondre à certaines tendances et à en anticiper d'autres, pour la solidité de son plan stratégique tout au long du cycle électoral.

Que 2024 soit l'année où notre engagement commun pour la paix et la stabilité se renforce, et où nos efforts conjoints portent des fruits pour le bien-être de tous !

Je vous remercie et vous souhaite une bonne lecture.

***Arsène Retaf Andrianarisedo DAMA***  
*Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante*

# SOMMAIRE

**MOT DU PRESIDENT DE LA CENI**

**INTRODUCTION**

**CONTEXTE DE L'ANNE 2023**

**CHAPITRE 1. VOLET MORAL ET IMPACTS DES INTERVENTIONS**

**CHAPITRE 2. VOLET ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

**RECAPITULATION DES RECOMMANDATIONS**

**CONCLUSION**

**ANNEXES**

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AAEA :	Association des Autorités Electorales Africaines
ADC :	Avis de Délégation de Crédit
AF :	Assistant Financier
AG :	Assemblée Générale
AR :	Agent Recenseur
AU-UNOAU:	African Union – United Nations Office to the African Union
BE:	Bureau Electoral
BGAN:	Broad band Global Area Network
BP :	Bureau Permanent
BV :	Bureau de Vote
BRIDGE :	Building Resources In Democracy Governance and Elections
CA :	Chef d’Antenne
CEC :	Commission Electorale Communale
CED :	Commission Electorale de District
CLRE :	Commission Locale de Recensement des Electeurs
CEN :	Commissaire Electoral National
CENI :	Commission Electorale Nationale Indépendante
CEP :	Commission Electorale Provinciale
CER :	Commission Electorale Régionale
CID :	Centre Informatique de District
CNI :	Carte Nationale d’Identité
CNTDI :	Centre National des Traitements des Données Informatique
COI :	Commission de l’Océan Indien
DCESE :	Direction de la Communication, de l’Education et de la Sensibilisation Electorales
DCF :	Délégué du Contrôle Financier
DEAJ :	Direction des Etudes et des Affaires Juridiques
DOER :	Direction des Operations Electorales et Référendaires
DPSEF :	Direction de la Planification, du Suivi – Evaluation et de la Formation
DPBAF :	Direction de la Programmation Budgétaire et des Affaires Financiers
DPS :	Direction de la Protection et de la Sécurité
DRH :	Direction des Ressources Humaines
DSINT :	Direction des Systèmes d’Information et des Nouvelles Technologies
ECES:	European Centre for Electoral Support
EISA:	Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa
FCV :	Fonds de Contre-Valeur
FES:	Friedrich-Ebert-Stiftung
FIRE :	Fiche Individuelle de Recensement des Electeurs
GPS :	Gouvernance Paix et Stabilité
ININFRA :	Institut National des Infrastructures
OJSAN :	Opération de Jugement Supplétif et d’Acte de Naissance
LFI :	Loi des Finances Initiale
LFR :	Loi des Finances Rectificative
MEF :	Ministère de l’Economie et des Finances
MICC :	Ministère de l’Information, de la Communication et de la Culture
OGE :	Organe de Gestion des Elections
OIF :	Organisation Internationale de la Francophonie
OCT :	Observation électorale à Court Terme
OLT :	Observation électorale à Long Terme
OLT :	Observation électorale à Moyen Terme
OSC :	Organisation des Sociétés Civiles

PAO :	Publication Assistée par Ordinateur
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PP :	Perception Principale
PRMP :	Personne Responsable des Marchés Publics
PTA :	Plan de Travail Annuel
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
PTP :	Plan de Travail Pluriannuel
RALE :	Révision Annuelle des Listes Electorales
RECEF :	Réseau des Compétences Electorales Francophones
RMA :	Rapport Mensuel d'Activité
RNM :	Radio Nationale Malgache
RPEDEM :	Renforcement du Processus Electoral et Démocratique à Madagascar
RPI :	Ressources Propres Internes
SA :	Structures d'Appui
SAD :	Service des Archives de la Documentation
SADC :	Southern African Development Community
SALAMA :	Centrale d'achats de médicaments essentiels et matériel médical de Madagascar.
SAVS :	Service de l'Appui et de Veille Stratégique
SARP :	Système d'Alerte et de Réponse Précoce
SCRI :	Service chargé de la Coopération et des Relations Internationales
SDA :	Service de la Documentation et des Archives
SDSP :	Service de District de la Santé Publique
SEN :	Secrétaire Exécutif National
SF :	Service de la Formation
SEA :	Secrétaire Exécutif Adjoint
SIGLE :	Système Informatisé pour la Gestion des Listes électorales
SMS :	Short Message Sent
SMS :	Service Médico – Social
SPP :	Secrétaire Permanent Provincial
SPR :	Secrétaire Permanent Régional
SPS :	Service de la Planification Stratégique
SRD :	Service des Relations avec les Démembrements
SSCC :	Service des Soldes et des Charges Sociales
SSD :	Service de Santé de District
SSER :	Service du Suivi – Evaluation et du Reporting
TG :	Trésorerie Générale
TP :	Trésorerie Principale
TIC :	Technologie d'Information et de Communication
TV :	Téléviseur
TV HD :	Téléviseur à Haute Définition
TVM :	<i>Televiziona Malagasy</i>
UGPM :	Unité de Gestion des Passations des Marchés publics
VSAT :	Very Small Aperture Terminal

## INTRODUCTION

Le présent rapport est établi en application de l'article 62 de la loi n° 2015- 020 du 19 octobre 2015 relative à la structure indépendante chargée de l'organisation et de la gestion des opérations électorales dénommée « Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) ». Ledit article dispose que : « *Le Président de la Commission Électorale Nationale Indépendante doit présenter un rapport annuel d'activités qui comprend un volet moral et un volet administratif et financier, au plus tard le 1er février de l'année suivante* ».

Ce document expose ainsi les grandes lignes des activités réalisées par la CENI au titre de l'année 2023. Comme la loi l'exige, ce rapport est adressé à toutes les institutions de l'État et fera l'objet d'une large diffusion à travers divers supports de communication. De façon détaillée, ce rapport comprend :

- d'une part, la description globale du contexte dans lequel la CENI a exercé sa mission pendant l'année 2023 ;
- d'autre part, le volet moral qui consiste à faire part des différentes réalisations pour cette année, relativement aux thèmes suivants :
  - les activités réalisées en 2023 ;
  - les activités transversales pour la mise en œuvre du processus électoral ; et enfin
- le volet administratif et financier

Pour le premier volet, il sera fait un bilan retraçant globalement les grandes réalisations, en rapport avec les objectifs fixés. L'analyse de ces réalisations fait ressortir les points forts avec les impacts positifs des résultats obtenus, les difficultés rencontrées avec les mesures prises pour les résoudre, et les perspectives d'amélioration pour l'exercice 2024. Il sera dégagé ensuite des recommandations et des suggestions.

Le deuxième volet aborde les aspects liés aux domaines administratif et financier. Il développera les analyses des ressources et des moyens mobilisés, tout en soulignant que les activités réalisées avec ces ressources rentrent toujours dans le cadre de la mise en œuvre des opérations électorales.

Finalement, le rapport se termine par une conclusion qui sera précédée de la récapitulation de toutes les recommandations, et suivie des annexes présentées en fin du document.



## CONTEXTE

L'année 2023 a été une année de défis et de challenge surtout les plans car le processus a été mené dans un environnement globalement difficile. En effet, elle a été marquée par une conjoncture économique morose et un climat socio-politique instable. Ainsi, pour répondre aux attentes des acteurs surtout politiques, et afin d'assurer normalement les missions que la loi a assigné à la CENI, de nombreux aspects importants ont été particulièrement veillés tout au long de l'année et à chaque étape de mise en œuvre des activités. La quête de reconnaissance était l'objectif afin de diminuer les méfiances et dissiper les doutes qui planaient sur la réalisation des activités prévues particulièrement l'élection présidentielle. Ils s'agissent de : l'aspect plan juridique, socio-politique et économique ; l'aspect ressources et logistique, l'aspect relationnel, l'inclusivité et transparence.

### ***Sur plan juridique, socio-politique et économique***

La principale mission de la CENI est d'organiser les élections. Au titre de 2023, la CENI avait à organiser l'élection présidentielle. Ainsi, dans le cas où le mandat d'un élu au suffrage universel direct arrive à terme comme celui du Président de la République, le transfert du pouvoir du peuple à son dirigeant élu doit se faire par la voie des urnes. Il appartient à la CENI de s'organiser conformément aux textes en vigueur pour que toutes les conditions soient remplies. Toute démarche n'allant pas dans ce sens - pour un pays Républicain comme Madagascar - serait inconstitutionnelle et va à l'encontre des principes démocratiques. De ce fait, malgré l'environnement socio-économique et les manœuvres politiques visant à perturber les opérations (la refonte, la RALE et l'élection) et qui plus est pèsent lourds non seulement sur la gestion et mise en œuvre mais également sur le pouvoir d'achat et la capacité financière du pays et des bailleurs, la CENI se devait d'aller de l'avant.

C'est dans ce contexte que la CENI a évolué jusqu'à la fin de l'année. Les manifestations, les revendications et les manœuvres politiques incessantes organisées depuis le début du cycle et pendant le processus ont quelque peu perturbé non seulement les préparatifs mais également la mise en œuvre de toutes ses activités. Par ailleurs, les propagations de fausses nouvelles, les incitations à la haine et les campagnes de dénigrement dont les Institutions et les organes en charge de l'organisation des élections ont été particulièrement les cibles sont autant de facteurs exogènes rendant difficiles la gestion des opérations.

Devant de telle situation et de tel environnement, vigilance et transparence ont été de mises afin de rassurer l'opinion publique et convaincre les acteurs de participer au processus, particulièrement les électeurs et les candidats et. Les défis de la CENI étaient, d'une part, de regagner la confiance des acteurs et, d'autre part, de préserver les acquis, maintenir la sérénité et l'inclusivité face à une population électorale désabusée et démotivée.

### ***Sur le plan ressources et logistique***

La situation économique et financière post COVID-19 marquée par la rareté des ressources a fortement impacté les capacités technique, financière et budgétaire, des fournisseurs, des pays et/ ou des organisations internationales contributeurs ou pas au basket fund souhaitant appuyer le processus électoral. De plus, les tensions politiques à Madagascar ont rendu encore plus difficile l'accompagnement, rendant perplexe les partenaires techniques et financiers. Cette situation a eu des impacts sur le plan logistique. Ainsi, que ça soit du côté du Gouvernement que celui des partenaires techniques et financiers ainsi que des tributaires des marchés publics, le défi était de répondre aux besoins financiers et matériels exprimés par la CENI de manière à ce que les ressources nécessaires (financières, matérielles et humaines) soient disponibles à temps.

D'où, entre la disponibilité des ressources propres internes et l'opérationnalisation des fonds issus du basket fund, toutes les deux étant mises en place tardivement, la CENI a été contrainte de procéder à certaines priorisations et aménagements tout le long du processus afin de permettre la réalisation dans les temps et dans l'espace des activités. Pour une gestion saine respectant les principes et les règles budgétaires ainsi que les procédures applicables, gérer la rationalité, la qualité et la légalité et la régularité des procédures ont été les maîtres-mots pour faire face à cette rareté des ressources particulièrement aux manques de financement et préparer au mieux ce processus. En effet, les Partenaires Techniques et Financiers ont été dubitatifs quant à leur appui et/ou contribution dans le basket-fund en raison de la conjoncture politique. Conséquemment, la CENI a dû démultiplier ses démarches pour démontrer sa bonne volonté à réaliser ses activités dans la lignée de la vision qu'elle s'est fixée.

Pour l'appui à l'élection, il est à noter que la situation a eu des impacts sur la programmation et la répartition des prises en charge des postes de dépenses importantes qui auraient pu être pris en charge par le projet RPEDEM du PNUD. Pour y faire face, la CENI a saisi le Gouvernement, et ce dernier alerté sur la limite du basket-fund, a dû prendre des mesures urgentes pour accorder un crédit additionnel à la CENI afin de pouvoir procéder au renflouement des caisses et à l'engagement desdites dépenses sans pour autant mettre en péril le processus en marche.

Toutefois, en dehors du basket fund, de nombreux partenaires nationaux et internationaux bi ou multilatéraux ont reconnus les efforts fournis par la CENI. Ces derniers ont affiché leur volonté d'appuyer la CENI malgré ces méfiances et les campagnes de dénigrement. Les activités réalisées avec leurs appuis techniques et financiers rapportées dans ce rapport en témoignent. Pour ce faire, certaines conditionnalités techniques et politiques ont été exigées de leur part, gage de redevabilité, de transparence et de crédibilité.

Par ailleurs, sur le plan ressources humaines, regardant le contexte, la disponibilité des ressources humaines compétentes, motivées et répondant aux exigences et à la qualification requise tant pour l'administration électorale proprement dite, que pour les opérations électorales (refonte et élection) a été un des aspects auxquels la CENI a fait face.

Enfin, sur le plan logistique, quel que soient les activités de la CENI, généralement de terrain, cet aspect est très important pour la réussite de la mise en œuvre de toutes les opérations. Ainsi, qu'il s'agisse de la RALE, de la refonte ou des élections, le grand défi reste le même : celui de gérer le temps, les fonds et l'espace. *Le temps* car les délais impartis pour mener les opérations sont très serrés et cadrés légalement alors que les procédures d'acquisition, de production, de déploiement, de collecte ou de ramassage sont assez lourdes et complexes. *Budgétaire* car entre délai légal, positionnement et engagement par étape du marché, de fortes mobilisations et coordinations sont requises pour alléger les procédures de déblocage des fonds et de paiement des fournisseurs. Enfin, *l'espace*, dans le sens où le challenge était de trouver des locaux appropriés pour entreposer, conditionner et sécuriser les matériels électoraux tant au niveau central qu'au niveau de ses démembrements avant le jour du scrutin.

### ***L'aspect relationnel, l'inclusivité et transparence***

La vision de la CENI : « Processus électoral bien organisé, fiable, inclusif, garant de l'apaisement." affiche clairement ses intentions, ses orientations stratégiques, sa posture et les décisions des membres du Bureau Permanent ainsi que les activités qu'ils vont définir et planifier pour être réalisées. Toutefois, cette ferme volonté, qui sont d'ailleurs suivis d'effets et d'actions n'ont pas suffi aux acteurs politiques. Ainsi, la prise en compte de ces positions politiques a également cadré les démarches et les décisions prises par les membres du Bureau permanent tout en veiller comme dès prunelles son indépendance gage de sa crédibilité et de sa neutralité.

# Chapitre I. VOLET MORAL ET IMPACTS DES INTERVENTIONS

Dans une dynamique de continuité et de pérennisation, la CENI s'est toujours engagée à poursuivre les efforts d'amélioration du processus électoral, afin d'assurer avec efficacité les missions qui lui sont confiées conformément à l'article 38 de la Loi n° 2015 – 020 du 19 Octobre 2015 qui la régit. Guidée par son Plan de Travail Pluriannuel (PTP) 2022 – 2027 dont la Vision est un : « Processus électoral bien organisé, fiable et inclusif, garant de l'apaisement (*Zotram-pifidianana tsara omana, azo antoka, andraisan'ny rehetra anjara, antoky ny fitoniana sy filaminana*) », et dans le cadre de ses trois programmes dont : Programme 1 : Administration et coordination, Programme 2 : Mise en œuvre du processus électoral, et Programme 3 : Communication, Éducation et sensibilisation électorales. Le présent chapitre rapporte les activités qui ont été réalisées avec celles qui ont soutenu ces réalisations.

## 1.1. Les activités réalisées en 2023

Les grandes activités qui ont marqué l'année 2023 sont : (i) la Refonte des listes électorales et du Registre électoral national, (ii) l'organisation de l'Élection présidentielle, et la mise en œuvre des opérations dans le cadre de la Révision Annuelle des Listes Electorales (RALE) 2023 – 2024. Les autres sont des activités transversales qui vont en appui pour la mise en œuvre du processus électoral.

### 1.1.1. Refonte des listes électorales et du Registre électoral national

Les activités liées à la refonte des listes électorales ont été finalisées en 2023. La présente section relate le rapport technique et organisationnel ainsi que la synthèse des bases de données.

#### 1.1.1.1. Rapport technique et organisationnel

Les opérations relatives à la finalisation de la refonte qui ont été effectuées en 2023 sont les suivantes :

- Fin des visites de ménage effectuées par les agents recenseurs le 31 janvier 2023 ;
- Poursuite de l'inscription volontaire des électeurs auprès du Fokontany ou par convocation individuelle lors des réunions par secteur organisées par le Chef de Fokontany, dont :
  - Possibilité de signature des Fiches Individuelles de Recensement des Electeurs (FIRE) pour ordre (P.O) par un membre de la famille de l'électeur dans laquelle le signataire doit y faire figurer son nom et son numéro de CNI ;
  - Croisement des données RALE 2022 et celles de la Refonte ;
- Arrêtage provisoire des listes électorales le 11 avril et le 10 juin 2023 ;
- Dépôt des listes pour vérification au niveau des Fokontany (listes arrêtées provisoirement, listes des anomalies, listes des doublons) ;
- Arrêtage définitif des listes électorales par les CED le 17 juillet 2023 et constitution du Registre Electoral National (REN) le 20 juillet 2023, avec un enrôlement de **11 043 836 électeurs** ;
- Impression des listes électorales et des nouvelles cartes d'électeurs au niveau de 19 sites constitués par des Chefs-lieux des Régions, supervisée par l'équipe de la DSINT ;
- Déploiement des cartes d'électeurs vers les Fokontany en collaboration avec le Représentant de l'Etat ;

- Distribution des cartes d'électeurs le 11 septembre jusqu'au 09 novembre 2023 par les membres de la CLRE avec l'appui des Chefs de secteur, suivie de l'utilisation de listes de distribution pour servir d'accusé de réception.

Photo 1 : Supervision des activités de la Refonte totale des listes électorales et du registre électoral national dans la Commune d'Ankaraobato ANTANANARIVO ATSIMONDRANO le 22 octobre 2022 par Monsieur Le Président de la CENI.



➤ **Difficultés rencontrées :**

- Retard de la livraison des matériels et outillages nécessaires et indispensables, ainsi que des fournitures et matériels électoraux (par exemple : *Livraison de carton un mois après début d'activité*) ;
- Retard et lourdeur des procédures malgré l'anticipation ;
- Réticence de certains électeurs à s'inscrire sur la liste électorale ;
- Insuffisance des moyens pour le déploiement et la remontée des matériels de recensement ;
- Existence de certains citoyens, titulaires de fiches de recensement, omis des listes définitives pour causes de retard de remontée des carnets de recensement ou d'erreur matérielle et du défaut de gestion informatisée des fiches de recensement ;
- Demande d'ordonnance des électeurs non-inscrits auprès des juridictions compétentes sans suite ;
- Absence de certains électeurs lors du passage des agents distributeurs des cartes d'électeurs ;
- Réticence de quelques électeurs à recevoir leur carte d'électeur suite aux campagnes de désinformation ;
- Existence des électeurs inscrits dans la liste mais n'obtenant pas des cartes d'électeurs ;
- Eloignement des domiciles des électeurs dans certains Fokontany ne permettant pas aux agents distributeurs de les atteindre.

➤ **Recommandations :**

- Basculement progressif vers la digitalisation des listes électorales ou le système biométrique ;
- Facilitation du droit de vote pour les électeurs dans l'impossibilité de voter dans leur circonscription le jour du scrutin (élèves stagiaires dans des écoles de formation, personnel du secteur privé, ...)

- Reconsidération de l'ouverture permanente des listes électorales ou aménagement du principe de gel de la liste pour une liste plus exhaustive.
- Renforcement de la coordination et collaboration avec les ministères et les juridictions aux enjeux et aux délais de traitement des recours sur l'inscription dans la liste électorale.
- Renforcement de la motivation, du suivi et de la responsabilisation des agents distributeurs ;
- Renforcement de la sensibilisation électorale à l'intention de tous les citoyens ;
- Responsabilisation des parties prenantes (Partis politiques, OSC).

#### 1.1.1.2. Synthèse des bases de données : Développement des applications, Traitement des données électorales, et résultats en statistiques

##### ➤ **Développement des applications**

Au niveau applicatif, les améliorations suivantes ont été apportées au logiciel SIGLE (Système Informatisé pour la Gestion des Listes électorales) utilisée pour la gestion des listes électorales ;

- Maintien du Blocage de l'enregistrement des nouveaux électeurs ayant le même numéro de Carte Nationale d'Identité (CNI) qu'un électeur déjà enregistré dans la base, sans l'existence d'une pièce justificative telle que la photocopie de la CNI ou l'attestation du Chef Fokontany ou la photocopie du primata récupérée au niveau des Communes ou Districts ayant établi ces CNI ;
- Mise en place d'un module de validation des saisies afin d'assurer le contrôle qualité
- Mise en place d'un module de signature numérique des saisies afin de contrôler les statistiques d'arrêtage de la liste ;
- Utilisation d'une nouvelle technique moyennant l'application mobile compatible avec le système d'exploitation Android afin de fluidifier les saisies et de numériser les FIRE ainsi que les CNI d'électeurs ;
- Numérisation systématique de tous les FIRE en vue d'une consolidation nationale et afin de faciliter la vérification physique des saisies d'électeur ;

La consultation des listes électorales à travers le Site web de la CENI est maintenue car c'est un moyen efficace permettant à chaque électeur de vérifier son inscription dans la liste électorale et l'exactitude des informations le concernant, après chaque arrêtage. Une application mobile a été aussi mise en place afin de faciliter l'accès individuel du citoyen à la liste des électeurs.

##### ➤ **Traitement des données**

En matière de Gestion de la base de données durant la Refonte, les actions entreprises ont été axées sur :

- L'initialisation de la base de données (Vider la base de données des listes électorales) ;
- La saisie des fiches de recensements bien remplies émanant de la CLRE ;
- La prise de photos de toutes les fiches de recensement et des Cartes Nationales d'Identité autorisée par certains électeurs ;
- La vérification et la validation des saisies des électeurs dans la base des données ;
- La suppression des inscriptions multiples (doublons, triplons ...),
- Détection des différents électeurs ayant le même numéro de CNI et des suspicions d'inscription multiple au niveau central, puis régional et enfin au niveau District ;
- La vérification des électeurs ayant le même numéro de Carte Nationale d'Identité en recherchant des preuves matérielles telles que photocopie de CNI de l'électeur concerné, photocopie de primata dans les bureaux des Districts, ou à défaut d'une attestation émanant du Chef Fokontany,
- L'impression de la liste mère de chaque Fokontany pour l'arrêtage provisoire ;
- L'impression de la liste des suspicions de doublons ;

- La prise en compte des corrections, des contestations et des réclamations après l'arrêtage provisoire des listes électorales ;
- Le traitement des corrections, des contestations et des réclamations ;
- La consolidation des données issues des 119 Districts au niveau du CNTDI ;
- Le traitement de la liste électorale consolidée au niveau du CNTDI ;
- Le renvoi de la liste électorale traitée au niveau des 119 Districts ;
- L'impression de la liste mère de chaque Fokontany pour l'arrêtage définitif,
- La mise à jour de la Base des données à tous les niveaux ;

➤ **Résultats de la refonte en statistiques :**

- ✓ Les résultats de la Refonte sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 1: Statistiques des résultats de la refonte au niveau national

<b>RALE 2022</b>	<b>REFONTE 2023</b>	<b>AUGMENTATION par rapport à la RALE</b>	<b>TAUX D'INSCRIPTION (% objectif 13 593 006)</b>
<b>10 749 934</b>	<b>11 043 836</b>	<b>293 902</b>	<b>81,25%</b>

Les statistiques par genre et par tranche d'âge se trouvent en Annexe N°01 de ce document. Afin d'atteindre l'objectif fixé et afin de pouvoir sensibiliser les électeurs non-inscrits sur la liste, la CENI a mis en place une stratégie permettant de retrouver les électeurs qui ne figurent pas sur la liste, par une liste de croisement entre la liste issue de la RALE précédente avec celle issue de la refonte par fokontany. Pour la transparence, la CENI a apporté des réformes significatives comme la publication des listes électorales intégrales sur le site web accessible par tous, et la distribution de la base de données du registre national à tous les candidats de l'élection présidentielle 2023.

### 1.1.2. Organisation de l'élection présidentielle de 2023

Malgré le contexte assez difficile tant économique, que social et surtout politique, l'organisation de l'élection présidentielle du 16 novembre 2023 a été fondée sur l'aspiration collective des citoyens à renforcer et à faire respecter les normes constitutionnelles et légales de leur participation à la vie publique. Son organisation a déjà fait l'objet d'un Rapport publié en Janvier 2024, transmis à toutes les Institutions, aux Partenaires Techniques et Financiers, et est disponible sur le Site Web de la CENI.

#### 1.1.2.1. Organisation

➤ Jour J : Le déroulement du scrutin le jour « J » s'est passé généralement dans le calme malgré les campagnes de désinformation, le refus de participer au processus, et l'appel massif au boycottage du scrutin véhiculés par des candidats et certains acteurs hostiles à l'organisation de l'élection. Tous les bureaux de vote ont été ouverts.

➤ Administration des bureaux de vote caractérisée par :

- l'ouverture des 27 375 bureaux de vote le jour J ;
- la présence de délégués des candidats et des observateurs dans les BV ;
- le déroulement des opérations de vote dans la sérénité et dans le calme ;
- l'acheminement des plis électoraux vers les SRMV, en deux modes : (i) envoi en ligne, (ii) acheminement physique vers les points de ramassage jusqu'au SRMV ;
- l'acheminement par voie aérienne ou hélicoptée des résultats au niveau central permettant l'accélération de la transmission des résultats.

➤ Taux de participation : Le Taux de participation des électeurs au vote pendant cette élection présidentielle est de 46,36%, soit environ 1,73% de moins seulement par rapport à celui du 2<sup>ème</sup> tour en 2018 (48,09%). Cependant, si 4 767 342 électeurs ont participé au 2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle en 2018, il en est **5 119 492** pour l'élection du 16 novembre 2023, soit une augmentation en nombre de **352 150 électeurs**

➤ Observation électorale : les observateurs nationaux et internationaux agréés par la CENI ont effectué librement leur mission et ont pu bénéficier de l'accompagnement de la CENI et de ses démembrements.

Photo 2 : Visite d'un Bureau de Vote à Nanisana par Monsieur le Président de la CENI et quelques Observateurs internationaux le 16 novembre 2023, jour J de l'élection Présidentielle.



Tableau 2 : Statistiques des observateurs nationaux et internationaux ayant participé à l'observation électorale

<b>Agréments</b>	<b>Nationaux</b>	<b>Internationaux</b>
Octroyés	82	25
Déployés	7 983	312

Il est remarqué ainsi le nombre très élevé de la participation des observateurs internationaux, par rapport à celle de 2018.

➤ Innovations : Participation au vote des personnes malvoyantes avec l'appui du Gouvernement Allemand dans le cadre du projet RPDEM :

- Mise à disposition de 3 000 cartons de vote en braille déployés dans les Chefs-lieux de Régions, leur permettant de voter en toute dépendance dans l'isoloir.
- Production des outils en collaboration avec la « Fédération des associations des aveugles à Madagascar »
- Formation sur l'utilisation du carton de vote organisée le 07 novembre 2023 à Antsirabe.

### 1.1.2.2. Résultats

- Réception des plis pour traitement des résultats au niveau central, par des équipes d'exploitation réparties par province, pour ensuite un redressement des anomalies au fin de validation des PV, classement et archivage des documents électoraux ;
- Gestion des différends et du précontentieux électoral : des confrontations de PV ont été procédées suite à la demande de deux candidats (LO 2018-008, art.192)
- Publication des résultats provisoires par la CENI (LO 2018-008, art.191) effectuée le 25/11/2023 avec les résultats suivants :
  - Votants : 5 119 492 sur les 11 043 836, soit 46,36%
  - Suffrages exprimés : 4 844 764, soit 94,63%
  - Blancs 127 145, soit 2,48%
  - Nuls : 147 583, soit 2,88%
  - Voix obtenues par les trois premiers candidats :
    - ✓ 58,95% pour le candidat N° 3
    - ✓ 14,40% pour le candidat N° 13
    - ✓ 12,10% pour le candidat N° 5

En somme, malgré le contexte d'incertitude et de manque de visibilité, la CENI estime avoir accompli son devoir, réussir sa mission et relever ses défis et ce avec l'accompagnement et le soutien de ses partenaires. La CENI et l'Etat malagasy tiennent à remercier la Communauté Internationale, sous le leadership du PNUD pour ces soutiens qui ont contribué à préserver les acquis et les avancées démocratiques en matière d'élection à Madagascar.

### 1.1.3. Révision annuelle des listes électorales (RALE) 2023 – 2024

#### 1.1.3.1. Préparations : technique, organisationnelle, et matérielle

La Révision Annuelle des Listes Electorales (RALE) 2023 – 2024 ont commencé le 1<sup>er</sup> décembre 2023 dans toute l'étendue du territoire. En ce qui concerne les préparations, les activités entreprises sont :

- Nomination des agents électoraux et des membres de la CLRE ;
- Dispatching des outils pour le mode opératoire classique et pour les modes relatifs au repêchage de la Refonte : carnets d'addition, carnets de retranchement, fiches de recensement pour les omis, tableaux de réclamation, récépissés de réclamation, ...)
- Mission de supervision effectuée par les membres et l'équipe technique de la CENI pour assurer le suivi du démarrage de la RALE.

#### 1.1.3.2. Mise en œuvre des opérations de recensement

Les opérations de recensement effectuées en 2023 se résument comme suit :

- Début de l'opération le 1<sup>er</sup> décembre 2023
- Opérations classiques d'addition et de retranchement au niveau de chaque Fokontany par les membres de la CLRE à l'issue de la mise à jour du registre des Fokontany
- Repêchage des imperfections dans le registre à l'issue de la refonte par les opérations suivantes :
  - Correction des erreurs matériels suite aux annotations sur les listes de vérification lors du jour du scrutin ;
  - Identification des électeurs ayant des FIRE mais omis ;
  - Revalidation des électeurs ayant fait l'objet d'OSR sans suite ;
  - Mise à jour de la liste des détenus ;



- Confirmation des suspicions de doublon ;
- Retraitement des inscriptions indues constatées lors de la distribution des cartes d'électeurs.

➤ **Difficultés rencontrées :**

- Manque de motivation de certains membres de la CLRE à accomplir la RALE ;
- Gérer et suivre correctement le mouvement migratoire au sein de chaque Fokontany ;
- Difficultés sur la mise à jour de la liste des détenus ;
- Coupure de courant dans de nombreuses localités du territoire.

**Recommandations :**

- Allocation de budget pour une augmentation des indemnités des membres de la CLRE ;
- Mise à jour des listes de Fokontany par le ministère concerné ;
- Renforcement de la collaboration avec les parties prenantes aux élections ;
- Suivi et contrôle de l'approvisionnement en carburant pour le fonctionnement des groupes électrogènes pouvant entraîner le retard des saisies dans certains Districts.

## **1.2. Les activités transversales pour la mise en œuvre du processus électoral**

La section suivante présente les activités qui ont été réalisées pour soutenir la mise en œuvre du processus électoral.

### **1.2.1. Etudes et réglementation ayant des impacts sur la gestion du processus électoral**

Deux innovations majeures ont été apportées dans le cadre de la gestion du processus électoral :

- (i) la promotion du droit des personnes en situation de handicap en particulier les personnes malvoyantes par l'utilisation d'un outil de vote visant à faciliter l'expression de leur choix sans obligatoirement recourir à l'assistance d'une tierce personne
- (ii) le recyclage des documents électoraux utilisés lors du dernier cycle par une société privée suite à une convention avec la CENI.

### **1.2.2. Mise en œuvre du système de coordination et de suivi des activités de la CENI**

La CENI a toujours accordée une importance particulière à la coordination et au suivi pour mieux piloter les activités. A cet effet, un système de coordination et de suivi des activités est mis en place.

#### **1.2.2.1. Activités prévues**

En matière de coordination et de suivi des activités de la CENI, la principale action consiste à effectuer le suivi et l'évaluation de la réalisation des activités prévues dans le Plan de Travail Annuel (PTA) extrait du Plan de Travail Pluriannuel (PTP) 2022 – 2027. Pour cela les grandes activités prévues pour l'année 2023 sont :

- L'élaboration du Rapport des activités 2022 de la CENI ;
- L'établissement périodique des Documents de Performance (DOCPERF) ;
- L'élaboration du Rapport de l'élection présidentielle de 2023 ; et
- La préparation du Rapport des activités 2023.

## 1.2.2.2. Réalisations

### ➤ **Elaboration du Rapport des activités 2022**

Le Rapport des activités 2022 de la CENI a été publié en début du mois de février 2023 conformément aux dispositions légales. Il a été transmis à toutes les Institutions, aux Partenaires Techniques et Financiers ; et il est disponible sur le Site Web de la CENI. Consolidé au niveau de la direction chargée de la planification et du suivi – évaluation, et validé par le Bureau Permanent de la CENI, le document englobe le rapport de toutes les activités réalisées en 2022. Etant une année charnière pour la CENI, les activités ont été axées sur la finalisation de la RALE 2021 – 2022, la mise en œuvre de la Refonte totale des listes électorales et du Registre électoral National, et la préparation en matière de budgétisation des prochaines élections (présidentielle, communales et législatives). Elle a aussi marqué la première année d'exercice des nouveaux membres du Bureau Permanent d'une part, et de l'équipe reconstituée du staff technique d'autre part. En outre, il y a lieu de souligner particulièrement durant cette année l'acquisition de matériels informatiques dont des ordinateurs, des tablettes et des imprimantes, au profit du Siège et surtout des démembrements territoriaux.

### ➤ **Suivi et Evaluation des Documents de performance (DOCPERF)**

Le DOCPERF est un document qui permet de traduire la performance de l'Institution à partir de la comparaison entre les prévisions attendues et les résultats obtenus. En clair, il s'agit de comparer trimestriellement les valeurs cibles et les valeurs réalisées par des indicateurs de résultat. Ces résultats sont obtenus à partir de la réalisation des objectifs définis dans les 3 programmes de la CENI.

Chaque Institution (y compris la CENI) envoie à la fin de chaque trimestre son DOCPERF au Ministère chargé des Finances, afin que celui-ci puisse mesurer les réalisations des activités spécifiques, la capacité de l'Institution à atteindre les objectifs et son impact envers le public, et la traçabilité de l'utilisation des moyens de l'Etat. A chaque fin d'année, les résultats des quatre trimestres sont récapitulés en un seul document appelé « Rapport Annuel de Performance (RAP) » et transmis au Ministère chargé des finances. Les indicateurs de résultat qui tiennent une place majeure dans la performance de la CENI sont :

- le taux de réalisation des grandes activités,
- le taux d'exécution budgétaire,
- le taux d'augmentation des électeurs dans le Registre National des électeurs, et
- le délai moyen de traitement des résultats des élections (A chaque élection).

Pour l'année 2023, le taux de réalisation des grandes activités (Refonte, Election, y compris les activités transversales) est estimé à 99,61% (*Source DPSEF*). Le taux d'exécution budgétaire est de 98,96% (*Source DPBAF*). Pour l'augmentation des électeurs le taux d'inscription par rapport à l'objectif pendant la Refonte est de 81,25%, avec une augmentation de 2,73% par rapport à la RALE 2021 – 2022 (*Source DOER/DSINT*). En matière de traitement des résultats, la CENI a fait une bonne performance pour l'élection présidentielle de 2023, car si la loi exige 7 jours pour le traitement, celui-ci a été effectué en 4 jours.

### ➤ **Elaboration du Rapport de l'élection présidentielle**

Le Rapport de l'élection présidentielle de 2023 a été publié en début du mois de janvier 2024 conformément aux dispositions légales. Avant la consolidation au sein de la DPSEF, des questionnaires ont été communiqués aux démembrements pour collecter des données et informations complémentaires sur l'organisation de l'élection à leur niveau, ce afin d'enrichir le rapport. Il s'agit :

- de l'utilisation des moyens matériels, humains et financiers mis à leur disposition,

- du transport des matériels jusqu'aux bureaux de vote,
- des problèmes et difficultés rencontrés, et
- des recommandations pour améliorer l'organisation des futures élections.

Après finalisation et validation du Bureau Permanent de la CENI, ledit rapport a été transmis à toutes les Institutions, aux Partenaires Techniques et Financiers ; et est disponible sur le Site Web de la CENI.

### ➤ **Elaboration du rapport d'activité 2023**

L'élaboration du rapport d'activité 2023 s'est faite en quatre étapes :

- 1ère étape : collecte des rapports des activités de chaque Direction,
- 2ème étape : consolidation des rapports d'activité collectés ;
- 3ème étape : Pré validation (Staff technique) et validation du rapport d'activité consolidé au niveau de l'Assemblée Générale (AG) du Bureau Permanent, et
- 4ème étape : Duplication et publication du Rapport annuel des activités.

Ensuite, le Rapport annuel des activités 2023 est transmis à toutes les Institutions, aux Partenaires Techniques et Financiers ; et est disponible sur le Site Web de la CENI.

#### 1.2.2.3. Recommandations

La mise en place et l'opérationnalisation du Service du Suivi – Evaluation et du Reporting (SSER) au sein de la Direction de la Planification, du Suivi – Evaluation et de la Formation (DPSEF) est recommandée pour assurer le suivi et l'évaluation des activités ainsi que l'élaboration des rapports et les documents de performance de la CENI.

#### 1.2.3. Activités de communication, d'éducation et de sensibilisation électorales

La CENI n'a cessé de mener des actions de communication, d'éducation et de sensibilisation électorale à destination de toutes les franges d'électeurs, afin de les informer de leurs droits et devoirs civiques, mais aussi des modalités pratiques d'inscription sur les listes électorales. Considérant que la réussite du processus électoral dépend largement de l'inscription des électeurs sur les listes électorales, et repose sur une participation citoyenne massive, gage de représentativité et de légitimité des futurs élus, les actions de sensibilisation et de communication ont touché l'ensemble du territoire, y compris les zones rurales et enclavées, en utilisant tous les canaux disponibles (médias traditionnels et numériques, réunions publiques, supports pédagogiques, etc.). Elles visaient à assurer l'inscription du plus grand nombre sur les listes électorales, condition indispensable à une expression sincère et massive du suffrage universel lors du scrutin présidentiel.

##### 1.2.3.1. Les réalisations

#### ➤ En matière d'éducation et de sensibilisation électorale

- *Pendant la refonte totale des listes électorales :*
  - ✓ Diffusion télévisuelle et radiophonique des supports audiovisuels d'éducation et de sensibilisation auprès des médias publics et privés : spot, court métrage, hymne ;
  - ✓ Conception et publication des affiches numériques d'éducation et de sensibilisation à l'inscription sur la liste des électeurs et à la vérification de l'inscription sur ladite liste sur la page facebook de la CENI Madagascar ;

- ✓ Conception, apposition/ distribution des supports imprimables d'éducation et de sensibilisation à l'inscription sur la liste des électeurs et à la vérification de l'inscription sur ladite liste : flyers, affiches autocollantes, affiches A2 ;
  - ✓ Sensibilisations de proximité soit par la CENI ou avec les partenaires comme l'EISA (caravanes de sensibilisation au niveau des 119 districts et réunions publiques au sein des communes et des fokontany) ;
  - ✓ Campagnes d'éducation et de sensibilisation digitale grâce à la collaboration avec des influenceurs.
- *Pendant l'élection présidentielle de 2023 :*
- ✓ Cadre de concertation multipartite avec les acteurs concernés par l'éducation civique et la sensibilisation électorale aux fins de déterminer le message de sensibilisation. Il en a été conclu que le message de sensibilisation serait « Fahefako io, Hifidy aho » ;

Photo 3: *1<sup>er</sup> Dialogue national avec les parties prenantes aux élections sur « La fiabilité et la transparence du Processus électoral » le 24 mars 2023 au Novotel ANTANANARIVO (à gauche) ; et 3<sup>ème</sup> Dialogue national pour une « Réunion d'échanges et d'information sur le déroulement du processus électoral » le 27 juillet 2023 à l'hôtel Radisson Blu Ambodivona (à droite).*



- ✓ Matraquage télévisuelle et radiophonique des supports audiovisuels d'éducation et de sensibilisation auprès des médias publics et privés : spot, court métrage, hymne ;
  - ✓ Conception et publication des affiches numériques d'éducation et de sensibilisation à se rendre aux urnes sur la page Facebook de la CENI Madagascar ;
  - ✓ Conception, apposition/ distribution des supports imprimables d'éducation et de sensibilisation au vote : flyers, affiches autocollantes, affiches A2 ;
  - ✓ Sensibilisation de proximité à travers des caravanes de sensibilisation par la CENI Centrale ;
  - ✓ Sensibilisation sur la lutte contre la désinformation, le vote réfléchi et la consolidation de la paix sur la page Facebook de la CENI Madagascar
- *Pendant les opérations de la RALE 2023 – 2024 :*
- ✓ Éducation et sensibilisation des nouveaux majeurs à l'inscription sur la liste des électeurs au niveau des lycées et université des 119 districts ;
  - ✓ Conception et diffusion télévisuelle et radiophonique des supports audiovisuels d'éducation et de sensibilisation auprès des médias publiques et privées : spot, court métrage

➤ En matière de communication et de relations publiques

○ *Communication :*

- ✓ Conception des maquettes et réalisation des supports imprimés et audiovisuels de communication et de sensibilisation des électeurs ;
- ✓ Couverture en photos et vidéos des événements électoraux ;
- ✓ Envoi des différentes correspondances internes et avec les parties prenantes, ainsi que des différents communiqués aux parties prenantes ;
- ✓ Actualisation des contacts téléphoniques et électroniques des parties prenantes ;
- ✓ Formation en art oratoire

○ *Collaboration avec les médias :*

- ✓ Organisation des interventions médiatiques de la CENI dans les médias et élaboration des fils conducteurs contenant les thèmes à aborder avec les messages à véhiculer ;
- ✓ Coordination et orientation de la presse ;
- ✓ Correspondance avec les médias ;
- ✓ Organisation des conférences et points de presse ;
- ✓ Réalisation et diffusion de 41 émissions « Olompirenena aho » ;
- ✓ Rédaction et partage de 39 communiqués de presse aux journalistes ;
- ✓ Octroi de 368 badges aux journalistes pour la couverture du jour scrutin ;
- ✓ Partage des liens d'interventions aux journalistes ;
- ✓ Organisation d'un atelier de formation des journalistes en « Fact Checking » dans le cadre de la lutte contre la désinformation en période électorale, en collaboration avec le RPEDEM à Toamasina le 29 et 30 octobre 2023.

○ *Communication digitale :*

- ✓ Production d'affiches numériques relatives au processus électoral ;
- ✓ Création d'un contenu digital ;
- ✓ Alimentation du site web et de la page Facebook ;
- ✓ Interaction avec les abonnés ;
- ✓ Création d'un groupe pour le partage des liens d'interventions aux journalistes de Madagascar ;
- ✓ Collaboration avec des influenceurs pour des contenus digitaux relatifs au processus électoral.

➤ En matière d'appui et de veille stratégique

○ *Activités courantes :*

- ✓ Revues de presse quotidiennes dans les médias classiques (presse écrite, radio, télévision) et sur les réseaux sociaux
- ✓ Envoi quotidien par mail des fiches de monitoring aux instances décisionnaires de la CENI
- ✓ Pic d'articles et reportages pendant les événements importants comme le lancement de la refonte totale des listes électorales et de l'élection présidentielle ;
- ✓ Suivi régulier de la diffusion de l'émission "Olompirenena Aho" et des campagnes de sensibilisation de la CENI

○ *Renforcement de capacités du personnel :*

- ✓ Renforcement de capacité des analystes du Service d'appui et de veille stratégique de la CENI dans le cadre de l'utilisation de la plateforme IREPORT : système d'alertes et de réponses précoces

- *Veille stratégique et suggestion d'axe de communication :*
  - ✓ Suivi et analyses approfondies des médias pendant la refonte des listes électorales et l'élection présidentielle de 2023 qui ont suscité beaucoup de réactions et de débats ;
  - ✓ Suggestions d'axes de communication et de sensibilisation

#### 1.2.3.2. Les difficultés rencontrées et les mesures prises

- Budget alloué à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation électorale très limité, conduisant à une réduction et révision drastique des activités prévues initialement dans ces domaines pour se concentrer sur les actions les plus essentielles comme la campagne électorale au niveau des médias ;
- Manque de dynamisme et de mobilisation au sein des parties prenantes malgré l'ouverture affichée par la CENI à travers les dialogues organisés ;
- Campagne de désinformation et d'incitation à la haine nuisant au taux d'inscription sur les listes électorales et au taux de participation à l'élection ;
- Insuffisance de matériels (ordinateurs, caméras, sonorisation) ;
- Faible débit de la connexion internet avec des pannes fréquentes.

#### 1.2.3.3. Recommandations

- Mobilisation et dialogue continus avec toutes les parties prenantes pour que ces acteurs s'investissent pleinement dans les activités d'éducation et de sensibilisation électorales ;
- Augmentation de la dissémination d'informations justes et objectives, et sensibilisation des électeurs à la nécessité de lutter contre la désinformation, en faisant preuve de discernement ;
- Allocation de budget suffisant pour effectuer l'éducation et la sensibilisation électorale avec les moyens disponibles, en mobilisant au maximum les démembrés de la CENI ainsi que les parties prenantes : médias, partis politiques, chefs religieux et organisations de la société civile ;
- Acquisition des équipements nécessaires pour les activités de communication et de sensibilisation : ordinateurs portables performants, caméras, sonorisation.

#### 1.2.4. Coopération et relations internationales

Face au contexte qui prévaut, dans une dynamique de complémentarité et de synergie, la CENI n'a pas cessé de maintenir et d'améliorer ses relations avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Toute l'année 2023, la CENI a ressenti le soutien de ses partenaires internationaux malgré le contexte socio-politique assez difficile qui a laissé perplexes les PTF. Ils ont, de près ou de loin, manifesté leur volonté d'appuyer la CENI dans la promotion de la bonne gouvernance électorale : d'une part, par la contribution à travers le basket fund géré par le projet RPEDEM du PNUD et d'autre part, par l'appui direct des pays ou organismes internationaux.

La CENI a su garder ses maîtres-mots « transparence et inclusivité » pour gagner la confiance des PTF et rester main dans la main avec eux dans l'accomplissement de sa mission. C'est dans ce dessein et malgré le contexte, que certains partenaires n'ont pas hésité à poursuivre l'assistance électorale. Diverses missions, soit de partage, soit de renforcement de capacité, soit d'observation électorale soutenues par les PTF ont marqué l'année 2023.

##### 1.2.4.1. Assistance électorale

Dans le cadre de ce volet, les activités suivantes ont été réalisées au fur et à mesure que le processus avance :

- La poursuite de la coopération conventionnelle avec EISA par la mise en œuvre des activités d'éducation et sensibilisation des jeunes et des femmes dans les zones à faible taux d'inscription sur la liste électorale et les zones qui ne s'en intéressent pas ;
- La mise en place du basket fund sous l'égide du PNUD à travers le projet RPEDEM qui a contribué aux différentes activités qui suivent :
  - Appui en communication et sensibilisation électorale par l'organisation d'un atelier d'appropriation des supports de sensibilisation et de communication électorale, d'un cadre d'informations et d'échanges sur le processus électoral, d'un cadre d'informations et d'échanges sur les préparatifs des élections ; la mise en place d'un système d'alerte et de réponse précoce (SARP) ; le renforcement des compétences des journalistes et des agents de la direction de Communication, Education et Sensibilisation Electorale de la CENI en fact-checking dans le cadre de la lutte contre la désinformation en période électorale ;
  - Appui aux activités liées à l'élection présidentielle telles que la prise en charge de la transmission par VSAT des résultats sur le plan technique et les équipements (BGAN, VSAT, Modem) ; des matériels et fournitures pour l'impression des cartes d'électeurs, des listes électorales et des imprimés sensibles ; de l'impression et du conditionnement des imprimés sensibles en Afrique du Sud ; l'organisation d'un atelier d'information et de formation relatif à la mise en œuvre du dispositif de facilitation de la participation des malvoyants au vote.
- La dotation de matériels roulants par le Gouvernement Japonais sur fonds de contre-valeur (FCV) pour la préparation et la supervision des opérations électorales : 148 moto-cross et 10 véhicules 4x4 pour les différentes missions et descentes sur terrain du personnel de la CENI Centrale.

#### 1.2.4.2. Missions à l'extérieur

Outre ces différents appuis techniques et financiers, les membres de la CENI et ceux du staff technique ont également été conviés à prendre part à de différents types de missions à l'extérieur du pays, que ce soit en visioconférence ou en présentiel. En effet, la CENI a participé à douze (12) missions extérieures en tout, dont six (06) consistent à des renforcements de capacités sur différents thèmes, quatre (04) concernent des missions relatives à la confection des imprimés sensibles dans le cadre de l'élection présidentielle à Johannesburg en Afrique du Sud, et deux (02) des réunions entre les pays membres des réseaux et organismes internationales. Cependant, la CENI n'a malheureusement pas pu honorer les invitations de la part d'autres pays ou organismes aux observations électorales car elle ne dispose pas de budget nécessaire pour supporter les frais occasionnés par ces types d'activités non programmés dans son PTA.

C'est dans ce sens que bon nombre de ces missions ont été financées par les bailleurs et/ou organismes internationaux organisateurs des événements. Il faut souligner que, ces réseaux ont toujours travaillé avec la CENI pour la promotion de la bonne gouvernance électorale. Ce sont notamment le PNUD à travers le projet RPEDEM, la SADC, le RECEF, l'OIF, l'Union Africaine et la COI. Il y a également des activités organisées avec l'appui direct des pays partenaires comme le Japon et l'Inde.

#### 1.2.4.3. Difficultés rencontrées

Vue la situation socio-politique qui a perduré tout au long de cette année d'exercice, la CENI a connu quelques difficultés malgré les déclarations et promesses de financement annoncées depuis le début de la coopération par les PTF, ainsi que l'ouverture et la transparence que ses membres ont témoignées durant les quatre dialogues organisés pendant le premier semestre avec toutes les parties prenantes. Les plus marquantes sont :

- L'appui des PTF pour la CENI : les bailleurs ont été dubitatifs quant à leur contribution au basket-fund en raison de la situation politique qui a prévalu ; ce qui a impacté sur la programmation et la répartition des prises en charge des postes de dépenses importantes qui auraient pu être pris en charge par le projet RPEDEM du PNUD ;
- Le manque de visibilité sur le financement ;
- La gestion de la venue des observateurs internationaux, indépendants et inhabituels à la veille du jour du scrutin de l'élection présidentielle ;
- La mise en cohérence des objectifs des partenaires avec ceux de la CENI.

#### 1.2.4.4. Solutions adoptées

- Adoption d'une méthode co-décisionnelle sur le plan stratégique et de cogestion sur le plan technique pour les activités avec les partenaires conventionnels et le basket fund ;
- Pour le basket fund en particulier, mise en place d'un Comité d'information où tous les partenaires bi ou multilatéraux, contributeurs ou non dans le basket fund ont été conviés afin de leur partager l'évolution de la préparation des élections ;
- Invitation de tous les pays ou organisations internationales à assister aux dialogues organisés par la CENI sur l'avancement du processus ;
- Mise en place d'une commission de communication pour instaurer une communication institutionnelle ;
- Opérationnalisation du Service chargé de la Coopération et des Relations internationales (SCRI) rattaché au Secrétaire Exécutif National Adjoint (SEA) ;
- L'atout majeur est la mise en place du Conseil Technique Principal au niveau du projet RPEDEM du PNUD à l'enceinte du bureau de la CENI centrale et, en conséquence, l'opérationnalité du dispositif de proximité.

#### 1.2.4.5. Recommandations

Il est nécessaire et important de :

- Renforcer le dispositif de coordination sur le plan de la communication entre bénéficiaires, le SCRI et le point focal de tous les partenaires ;
- Mettre en place une cartographie des partenaires de la CENI ;
- Établir la liste des observateurs nationaux et internationaux et leurs contacts comme banque d'informations sur les partenaires pour créer un annuaire physique et/ou électronique des partenaires sur une plateforme en ligne, afin de faciliter les échanges sur le site web de la CENI et promouvoir une administration et coopération partenariale verte.

### 1.2.5. Activités Médico-Sociales

Le Service Médico-Social a comme objectif de veiller à la santé et au bien-être du personnel et de leur famille. Il a pour mission de prodiguer des soins pour le personnel et leur famille afin qu'ils puissent avoir un esprit sain et corps productif dans un meilleur environnement. L'objectif est aussi de limiter les maladies au niveau de l'OGÉ en entreprenant des actions de prévention et d'accompagnement. Pour se faire, les activités réalisées en 2023 varient entre activités de routine et activités spécifiques.

#### 1.2.5.1. Les activités de routines

- Les consultations, les contrôles et suivis ainsi que les soins et les activités pour la prévention des maladies : Il est constaté que le nombre des consultations a augmenté pendant la période de



l'élection présidentielle. L'évolution du nombre de consultations et des consultants est présentée en Annexe N°02. Les activités de suivi concernent le suivi de la tension artérielle, des diabétiques et les tests de glycémie pour le personnel de la CENI. Elles consistent à éviter les complications des maladies chroniques. Les statistiques se trouvent en Annexe N°02 de ce document.

➤ Les consultations prénatales sont limitées au nombre de 16 à cause de l'absence d'unité de maternité.

Le traitement des maladies fréquentes : il est constaté que les pathologies respiratoires dominent la liste, nécessitant plus d'effort en sensibilisation. Les statistiques sont présentées en Annexe N°02.

➤ L'hospitalisation du jour aidant le patient, au total 73  
➤ Référence des cas nécessitant des soins d'urgence au nombre de 7, surtout des cas pédiatriques et de consultations spécialisées au total 37.

➤ Prise en charge des analyses complémentaires et remboursement des frais médicaux du personnel

➤ Contribution à l'assainissement des lieux : la dératisation de l'enceinte de la CENI.

➤ Envoi du rapport d'activités auprès du Service de Santé de District d'Antananarivo Renivohitra (SSD) dont le Rapport Mensuel d'Activité (RMA) et rapport hebdomadaire afin d'intégrer les données de ces derniers dans le SIS National

➤ Formation médicale continue pour le renforcement des capacités du personnel médical de la CENI

➤ Appui technique des laboratoires par visite régulière des délégués médicaux

➤ Etablissement et envoi des besoins en médicaments et consommables.

➤ Approvisionnement des médicaments par SALAMA et autre grossiste (Pharmacie)

➤ Mise en place de nouveau dispositif avec l'appui de L'IMM pour l'amélioration de la prise en charge de la santé du personnel et famille concernant la prise de sang. (Liste des matériels dotés en annexe)

➤ Visite scolaire effectuée pour 130 élèves du FJKM Anosizato Andrefana

#### 1.2.5.2. Les activités spécifiques

➤ Journée de santé au sein de la CENI en collaboration avec la fondation AKBARALY, le Laboratoire MICROLABS et l'équipe du SDSP Antananarivo Renivohitra : 13 Juillet 2023,

➤ Sensibilisation sur la gestion de stress par une psychologue,

➤ Sensibilisation et dépistage du cancer du col de l'utérus et du sein, le 16 Aout 2023 : 6 participants

➤ Dépistage du diabète et HTA

➤ 6<sup>ème</sup> vague de vaccination contre le Covid 19 : 31 participants

➤ Journée de vaccin Polio:

✓ 1<sup>er</sup> passage avec l'équipe du Ministère de la Santé Publique le 26 Aout 2023 : 105 vaccinés,

✓ 2<sup>ème</sup> passage avec l'équipe du CSB Amboniloha le 2 Septembre 2023 : 12 vaccinés,

✓ 3<sup>ème</sup> passage avec l'équipe du SSD Tana Ville le 7 Septembre 2023 : 57 vaccinés

#### 1.2.5.3. Difficultés rencontrées

➤ Insuffisance voire rupture de stock en médicaments pendant les périodes de travail intenses entraînant des plaintes et des insatisfactions du personnel,

➤ Médicaments génériques causant la limitation du choix de traitement,

➤ Insuffisance du personnel, des matériels et des infrastructures ainsi que la contrainte temps affectant aussi la qualité du service rendu.

➤ Problème de transport du malade en cas d'urgence.

#### 1.2.5.4. Recommandations

- Ouvrir les commandes auprès d'autres fournisseurs autres que SALAMA car il y a des médicaments indispensables à la CENI qui ne sont pas disponibles chez ce fournisseur ;
- Signature de Convention de prestation de service avec les hôpitaux ;
- Augmentation du budget alloué aux achats de médicaments et à la prise en charge du personnel

#### 1.2.5.5. Conclusion

Le SMS est un service qui contribue grandement au bon déroulement des activités durant le processus électoral (Refonte, RALE, Période électorale). En effet, le personnel du Siège et des démembrements ainsi que leurs familles ont pu bénéficier l'offre du service malgré les difficultés rencontrées pendant l'année 2023.

#### 1.2.6. Sécurisation du processus électoral

La question d'apaisement pendant la mise en œuvre du processus électoral est une grande préoccupation de la CENI suivant sa vision. En effet, des problèmes de sécurité peuvent survenir à n'importe quelle étape du processus électoral, c'est-à-dire pendant les phases : pré-électorale, électorale et post-électorale. Son importance réside dans le fait qu'il implique presque tous les acteurs du processus électoral, depuis les citoyens ordinaires jusqu'aux dirigeants des institutions de la République. Parfois, en plus de ces acteurs, les questions de sécurité durant les élections impliquent des acteurs extérieurs (régionaux ou non) du pays. On peut également supposer qu'au sein d'un même pays, le niveau de vulnérabilité ou le degré d'insécurité diffère d'un groupe de citoyens à l'autre pendant le processus électoral. Face à cela, de nombreuses mesures sont prises par la Direction de la Sécurité pour accroître la vigilance afin de maintenir la paix.

##### 1.2.6.1. Réalisations

- Renforcement de capacité des militaires : exercice de tir à Langaina le 02 mars 2023 dont l'objectif est la pratique du tir et la manipulation des armes,
- Renouvellement du personnel des services au sein de la Direction chargée de la sécurité pour harmoniser le travail,
- Renforcement des consignes de suivi et de contrôle des armes et des munitions pour les gardes rapprochés et les gardes à domicile des membres de la CENI,
- Collaboration avec les OMC pour garantir la sécurisation de l'acheminement des matériels électoraux et des imprimés sensibles ainsi que les renforts pendant la période électorale,
- Sécurisation de toutes les missions effectuées par les membres du Bureau Permanent et celles du Secrétariat Exécutif,
- Sécurisation des différents évènements organisés par la CENI occasionnant des rassemblements de personnes : ateliers, cadres de concertation, cérémonies officielles, etc ...)

##### 1.2.6.2. Les difficultés rencontrées et mesures prises

- Nécessité de disposer d'une salle de repos pour les gardes pendant et après service,
- Insuffisance d'équipements de surveillance et équipements essentiels,
- Complexité de la procédure d'acquisition des nécessaires parfois à cause de l'insuffisance de budget.

Ainsi pour y remédier, des efforts particuliers ont été déployés par le Président de la CENI et les membres du Bureau Permanent pour améliorer la qualité et la performance des agents.

### 1.2.6.3. Conclusion

Pour une efficacité de la sécurisation du processus électoral, il est suggéré de prioriser la facilitation de l'acquisition des matériels essentiels afin d'assurer et renforcer la sécurité. La mise à disposition d'infrastructures adéquates est également suggérée.

### 1.2.7. Activités d'appui du Cabinet du Président de la CENI

Ayant pour vocation et mission d'assister le Président de la CENI dans les domaines à caractère politiques, les appuis du Cabinet se sont manifestés principalement au cours de l'année 2023 à la gestion de la communication politique et institutionnelle, et dans une certaine mesure, au soutien des opérations électorales.

La communication politique concerne particulièrement la préparation et l'organisation des différents dialogues politiques organisés en amont de la refonte de la liste électorale et de l'élection présidentielle du 6 novembre 2023. Dans ce cadre et dans une démarche inclusive, plusieurs rencontres informelles avec les parties prenantes (partis politiques, organisations de la société civile, FFKM) ont été effectuées par le Président de la CENI et le directeur de Cabinet, en vue de convaincre ces derniers à participer au processus électoral.

Par ailleurs, la communication institutionnelle a été axée sur la lutte contre les désinformations et les mésinformations, et s'est concrétisée par des interviews dans les médias publics et privés, ainsi par des commentaires et des publications dans les réseaux sociaux, pour rassurer l'opinion publique sur la sincérité de la consultation électorale.

Les membres du Cabinet du Président de la CENI ont effectué également des descentes de sensibilisation et d'éducation citoyenne ainsi que de suivi du processus au niveau des fokontany et des districts.

Enfin, les membres du Cabinet ont apporté leur concours dans les opérations de traitement des résultats au cours de l'élection présidentielle du 06 novembre 2023.

## **Chapitre II. VOLET ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

### **1.3. Gestion administrative**

Dans le processus électoral, la réussite et l'atteinte des objectifs de la CENI dépendent largement de l'efficacité et du professionnalisme de l'ensemble de ses ressources humaines. A cet effet, depuis leur mise en place, le nouveau BP a toujours apporté des innovations au sein de l'organisation opérationnelle de la CENI.

#### **1.3.1. Au niveau central**

##### **1.3.1.1. Les réalisations**

Pour 2023, une amélioration structurelle de la CENI a été réalisée et le système de gestion des Ressources Humaines a été optimisé. Ainsi la délibération n°023/CENI/D/2022 du 07 Septembre 2022 fixant l'organisation et les attributions du Secrétariat Exécutif National de la CENI a été modifiée par l'adoption de la délibération n°071/CENI/D/2023 du 27 novembre 2023.

Ces améliorations ont porté sur :

- La création du Service de la Coopération et des Relations Internationales (SCRI) rattaché au SEA,
- La création du Service des Soldes et des Charges Sociales (SSCC) rattaché à la DPBAF,
- La restauration du Service des Relations avec les Démembrements (SRD) rattaché à la DRH,
- La création de postes d'Assistant Principal,
- La promotion interne des membres du personnel dont leurs compétences ont été jugées satisfaisantes,
- L'acquisition et l'exploitation d'un appareil de pointage digital qui facilite le suivi en temps réel de la présence, l'absence et le retard des agents du Secrétariat Exécutif National

##### **1.3.1.2. Les perspectives d'amélioration**

- Opérationnalisation des trois services : le Service du Suivi et de l'Evaluation (SSE) au sein de la DPSEF, le Service des Archives de la Documentation (SAD) au sein de la DEAJ, le Service des Affaires Disciplinaires (SAD) au sein de la DRH,
- Etude de faisabilité de l'acquisition de postes budgétaires propres à la CENI pour son personnel permanent,
- Amélioration du système de gestion de carrière et d'ancienneté.

#### **1.3.2. Au sein des démembrements**

➤ Les différentes missions sur terrain au cours des opérations de la refonte totale des listes électorales et du registre électoral national, avaient permis de relever la nécessité, non seulement de mettre en place une stratégie appropriée, mais également une redynamisation des démembrements, afin de pouvoir efficacement mettre en œuvre le Plan de Travail Pluriannuel (PTP) de la CENI et les activités relatives à la préparation des élections à venir. La CENI a ainsi procédé à un appel à Candidature pour les démembrements territoriaux au niveau des Districts, des Régions et des Provinces au mois d'août 2023. Chaque postulant a été évalué suivant des critères correspondants aux profils exigés et aux qualifications requises pour chaque poste. Par conséquent, des nouvelles nominations ont été opérées au niveau des membres permanents et non permanents des démembrements.

Tableau 3 : Effectif des membres NON permanents (CEP – CER – CED) après l'Appel à candidature

<b>FONCTIONS</b>	<b>Effectifs Réels 2023</b>	<b>Anciens membres retenus</b>	<b>Nouveaux membres</b>
CEP	18	15	3
CER	23	10	7
CED	357	263	94

Il est constaté que 26% des membres non permanents des démembrements sont renouvelés. Une série de formations ont été effectuées au niveau des démembrements soit par Visio conférence, soit dans le cadre de l'élection, afin de renforcer leurs capacités et d'uniformiser leurs connaissances et leurs compétences sur leurs attributions en matière de l'organisation des élections.

Tableau 4 : Effectif des membres permanents (SPP, SPR, CA)

<b>FONCTIONS</b>	<b>Effectifs Réels 2023</b>	<b>Anciens membres retenus</b>	<b>Nouveaux membres</b>
SPP	6	5	1
SPR	23	22	1
CA	119	113	6

Ce qui montre que 5% des membres de structures permanentes ont été renouvelés pour les raisons suivantes : indisponibilité, nominations pour un nouveau poste et affectations.

➤ Au niveau des Commissions Electorales Communales (CEC) ou des Structures d'Appui (SA), leurs changements sont dus surtout à : des affectations (Suivant décision de nomination du Chef de District) ou des mises à la retraite pour le personnel de l'Etat, des décès, des démissions, de l'absentéisme et de l'indisponibilité de certains membres, etc..., comme le montre le tableau suivant :

Tableau 5 : Effectif des membres des CEC

<b>FONCTIONS</b>	<b>Effectifs Réels 2023</b>	<b>Affectations</b>	<b>Autres (décès, démission, absentéisme, indisponibilité, etc. ...)</b>
CEC/SA	5271	392	4879

➤ Concernant les Chefs de Centre Informatique de District (Chef CID) : Une permutation entre eux a été effectuée dans quelques Districts tels qu'Ambositra, Ikalamavony et Miarinarivo pour des raisons sociales.

➤ Les difficultés rencontrées

Les difficultés majeures dans la gestion des démembrements de la CENI sont les mouvements du personnel. La principale cause étant les affectations fréquentes des agents issus des départements ministériels qui engendrent l'instabilité du personnel. Cependant, pour l'année 2023, 1530 changements ont été enregistrés pour les motifs suivants : affectations, démission, indisponibilités, décès, changements de domicile, affiliations à un parti politique, candidatures à une élection, et maladies. Le Tableau N°6 ci-après montre les détails de ces changements :

Tableau 6 : Mouvement des membres des CEC et des SA en 2023

<b>FONCTIONS</b>	<b>Effectifs Réels 2023</b>	<b>Motif Affectation</b>	<b>Motif Autres</b>
CEC/SA	5 271	392	4 879

➤ Recommandations

Pour remédier à ces mouvements de personnel, l'opérationnalisation du Service Chargé des Relations avec les démembrements est souhaitée.

## **1.4. Gestion des ressources matérielles**

Pour permettre à la CENI d'atteindre ses objectifs et de réaliser sa mission, à part les ressources humaines, des efforts ont été fournis pour mettre progressivement pour que les ressources matérielles adéquates puissent être mises à la disposition durant le processus électoral.

### 1.4.1. Les constructions et réhabilitations des infrastructures

➤ au niveau du Siège de la CENI :

Le bureau du Président de la CENI a été aménagé pour pouvoir assumer dans des meilleures conditions les lourdes responsabilités dont il a en charge (réceptions, visites de courtoisie, réunions avec les PTF, etc...).

➤ au niveau des démembrements territoriaux de la CENI

Des constructions et des réhabilitations ont été effectuées au sein des démembrements, après le passage des cyclones afin de répondre aux besoins d'opérationnalité et des conditions de travail toujours plus croissants à leur niveau, vu l'exiguïté des locaux existants et l'inexistence même dans certaines localités. Ainsi ont été réalisées en 2023 :

- la nouvelle construction d'un bâtiment servant de bureaux pour la CER d'Atsimo Atsinanana et la CED de Farafangana ;
- la réhabilitation des bureaux de la CED de Vatomandry ;
- la réhabilitation des bureaux de la CED de Port Bergé ;
- la réhabilitation des bureaux de la CED de Manakara ;
- la réhabilitation des bureaux de la CED d'Andilamena ;
- la réhabilitation des bureaux de la CED de Vohipeno ; et
- la réhabilitation des bureaux de la CED de Vangaindrano ;

### 1.4.2. Les matériels et mobiliers de bureau

La CENI a été dotée de matériels et des mobiliers de bureau en 2023. Des tables de bureau, des fauteuils, des chaises pour visiteurs et des armoires métalliques ont été acquis sur le budget provenant des Ressources Propres Internes (RPI) de l'Etat malagasy.

### 1.4.3. Les matériels techniques

- D'importantes acquisitions en matériels techniques ont également été effectuées en 2023, il s'agit :
- de matériels électoraux dont des isoairs en nouveau format pour les 27 375 bureaux de vote,
  - du renforcement en matériels de sonorisation, vu leur usage fréquent à l'occasion des réunions, des cérémonies et des sensibilisations organisées par la CENI.

### 1.4.4. Le matériel roulant

Durant l'année 2023, la CENI a renforcé son parc de véhicules par l'acquisition de 2 véhicules pick up double cabine, un minibus de 18 places, achetés sur RPI. Aussi, 16 véhicules pick up double cabine et 148 motos cross ont également été acquises par le biais de Dons du Gouvernement Japonais sur Fonds de Contre-Valeur (FCV), dont l'utilisation est destinée aux missions de service tant au niveau central qu'au niveau des démembrements.

### 1.4.5. Les matériels informatiques

Des lots de matériels informatiques tels que des ordinateurs de bureau, des ordinateurs portables, des imprimantes multifonctions pour le Siège et les démembrements de la CENI ont été notamment acquis en 2023. La liste de toutes ces acquisitions se trouve toujours en Annexe N°03 de ce rapport.

## 1.5. Gestion financière

### 1.5.1. Les ressources disponibles

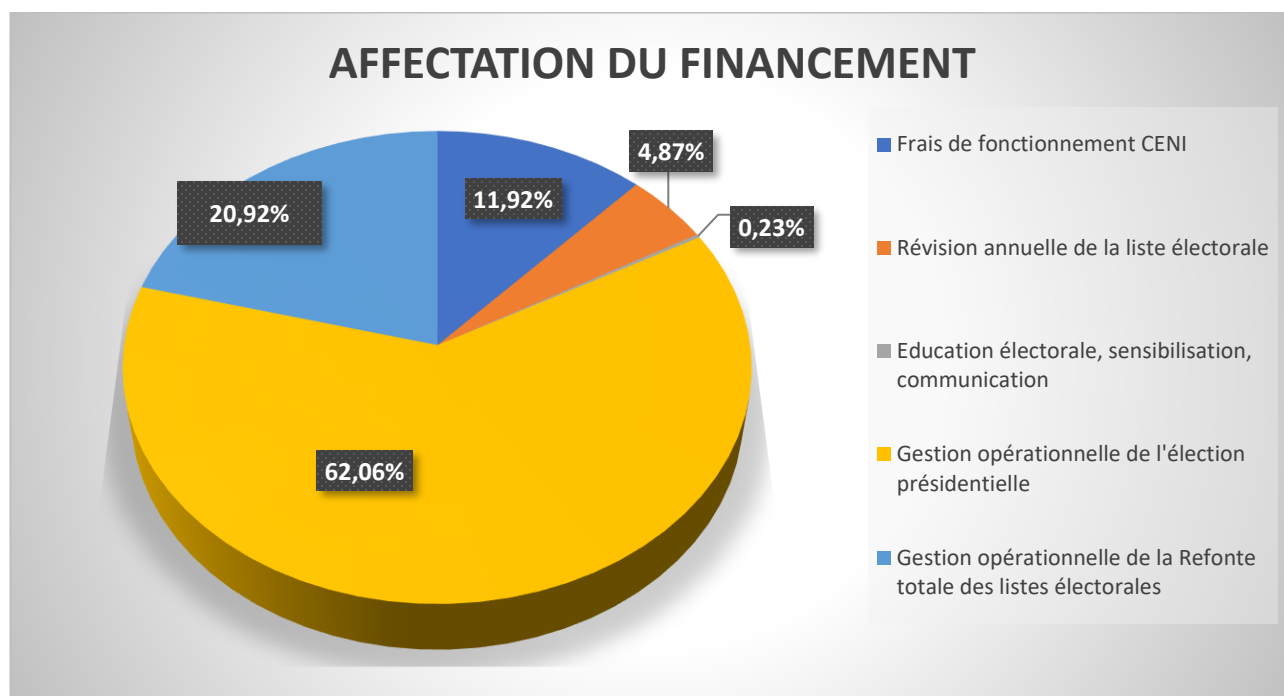
Les ressources disponibles en 2023 sont présentées dans le Tableau N°7 suivant

Tableau 7 : Ressources disponibles pour l'année 2023 (en milliers d'Ariary)

Ressources disponibles	Etat Malagasy	RPEDEM	Japon (FCV)	Total	%
Frais de fonctionnement de la CENI	11 448 192			11 448 192	11,92%
Révision annuelle de la liste électorale	4 672 590			4 672 590	4,87%
Education électorale, sensibilisation, communication	204 750	15 761		220 511	0,23%
Gestion opérationnelle de l'élection présidentielle	45 947 036	9 770 338	3 880 000	59 597 374	62,06%
Gestion opérationnelle de la Refonte totale des listes électorales	20 086 690			20 086 690	20,92%
<b>Total</b>	<b>82 359 258</b>	<b>9 786 099</b>	<b>3 880 000</b>	<b>96 025 357</b>	<b>100%</b>
<i>Pourcentage</i>	<i>85,77%</i>	<i>10,19%</i>	<i>4,04%</i>	<i>100%</i>	

Leur affectation par activité est donnée dans le Graphique N°1 ci-après :

Graphique 1 : Financement par activité



#### 1.5.1.1. Financement de l'Etat Malagasy (RPI)

Habituellement, les ressources provenant de l'Etat malagasy constituent la principale source de financement des activités de la CENI. Elles couvrent une partie considérable des dépenses, allant des frais de fonctionnement, aux dépenses rattachées à la refonte totale des listes électorales, jusqu'aux charges requises pour l'organisation de l'élection présidentielle de 2023 et la préparation de la RALE 2023 – 2024.

#### 1.5.1.2. Financement extérieur

Le Projet RPEDEM est un projet qui dure 36 mois (3 années) et administré par le PNUD dans le cadre de sa mise en œuvre. Sur la base des besoins exprimés par la CENI, une prévision budgétaire d'un montant total de 13 687 171,33 USD a été attendu par la contribution des pays et des organismes internationaux. Ce financement devait soutenir techniquement et financièrement les activités du nouveau cycle électoral par le biais d'un système de fonds commun (multi donateurs) appelé « basket fund ». La répartition du budget du projet par composante et par année se trouve en Annexe N°04.

Il importe de mentionner qu'en dehors des financements obtenus du Gouvernement malagasy et des PTF (par le biais du Projet RPEDEM), le Gouvernement Japonais a octroyé par le biais de FCV un financement non seulement dans le cadre de l'élection présidentielle de 2023, mais pour appuyer la CENI dans ses activités durant tout le processus électoral.

### 1.5.2. Les dépenses réalisées

La présentation des dépenses réalisées se répartit comme suit : (i) les dépenses par activité, (ii) les dépenses par poste et par programme, et (iii) le taux d'exécution du budget par poste sur les crédits alloués.

#### 1.5.2.1. Les dépenses par activité



Tableau 8 : Répartition des Dépenses par activité sur Financement RPI (en millier d'Ariary)

Activités	Financement	Réalisations	% exécution
Frais de fonctionnement de la CENI*	11 448 192	11 289 002	98,61%
Révision annuelle de la liste électorale (RALE)	4 672 590	4 467 076	95,60%
Éducatives électorales, sensibilisation, communication	204 750	188 138	91,89%
Gestion des opérations électorales :			
Refonte totale des listes électorales 2023	20 086 690	20 041 858	99,78%
Élections présidentielles de 2023	45 947 036	45 516 426	99,06%
<b>Total ....</b>	<b>82 359 258</b>	<b>81 502 500</b>	<b>98,96%</b>

\* Y compris les dépenses des démembrements

### 1.5.2.2. Les dépenses par poste et par programme

Tableau 9 : Répartition des Dépenses de 2023 par Poste et par Programme sur Financement RPI (en millier d'Ariary)

POSTE		PROG 060 Administration et coordination	PROG 126 Mise en œuvre du processus électoral	PROG 825 Education électorale et communication	Tous Programmes	En pourcentage (%)
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>65 558 284</b>	<b>0,00</b>	<b>65 558 284</b>	<b>80,44</b>
23	Immobilisations Incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
24	Immobilisations Corporelles		4 870 858	0,00	4 870 858	5,98
23	Frais de pré-exploitation		60 687 426	0,00	60 687 426	74,46
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>11 289 002</b>	<b>4 467 076</b>	<b>188 138</b>	<b>15 944 216</b>	<b>19,56</b>
60	Charges de personnel	8 896 153	3 699 278	0,00	12 595 432	15,45
61	Achat de biens de fonctionnement	1 507 042	526 074	8 071	2 041 187	2,50
62	Achat de services et Charges perm	443 827	241 724	180 067	865 618	1,06
65	Transferts et subventions	241 980			241 980	0,30
67	Fonds spéciaux	200 000			200 000	0,25
<b>TOTAL</b>		<b>11 289 002</b>	<b>70 025 360</b>	<b>188 138</b>	<b>81 502 500</b>	<b>100</b>
<b>En pourcentage (%)</b>		<b><u>13,85</u></b>	<b><u>85,92</u></b>	<b><u>0,23</u></b>	<b><u>100</u></b>	

### 1.5.2.3. Le taux d'exécution du budget par poste sur les crédits alloués à la CENI en 2023

Le taux d'exécution du budget par poste sur les crédits alloués à la CENI est donné dans le tableau ci-après :

Tableau 10 : Exécution du budget 2023 : par poste – tous programmes confondus (en milliers d’Ariary)

POSTE		CREDIT INITIAL	CREDIT MODIFIE	ENGAGÉ	En pourcentage (%)
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>52 343 290</b>	<b>69 913 726</b>	<b>69 434 012</b>	<b>81,33</b>
23	Immobilisations Incorporelles	1 000 000	8 310	0	0,00
24	Immobilisations Corporelles	2 500 000	8 771 049	8 746 586	10,24
23	Frais de pré-exploitation	48 843 290	61 134 367	60 687 426	71,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>16 325 532</b>	<b>16 325 532</b>	<b>15 944 216</b>	<b>18,67</b>
60	Charges de personnel	12 857 557	12 857 557	12 595 432	14,75
61	Achat de biens de fonctionnement	2 079 664	2 067 958	2 041 186	2,39
62	Achat de services et Charges perm.	924 903	936 609	865 618	1,01
65	Transferts et subventions	263 408	263 408	241 980	0,28
67	Fonds spéciaux	200 000	200 000	200 000	0,23
<b>TOTAL</b>		<b>68 668 822</b>	<b>86 239 258</b>	<b>85 378 228</b>	<b>100</b>

## 1.6. Analyse des ressources et des moyens mis en œuvre

### 1.6.1. Les problèmes liés aux moyens disponibles

#### 1.6.1.1. Inadaptation et manque d’infrastructure pour la CENI et ses démembrements

Depuis sa création, la CENI et ses démembrements n’ont pas de locaux appropriés aux besoins d’un organe en charge d’une aussi importante et vaste organisation que celle des élections : insuffisance, exigüité et inadaptation des bureaux. Concernant les démembrements territoriaux, malgré les travaux de réhabilitation effectués auparavant, le chantier demeure vaste. Les CEP, les CER et les CED occupent des locaux qui leur sont attribués par l’Administration locale. Dans de nombreux cas, ils sont insuffisants en nombre de pièce, souvent exigu et les bureaux en mauvais état après passage des cyclones. Les démembrements de la CENI qui disposent d’une allocation de crédit pour entreprendre de petites réparations de leurs bureaux se sont heurtés à l’impossibilité d’entamer ces travaux faute d’irrégularité des situations juridiques des bâtiments publics, et en outre à la lourdeur des procédures pour l’entretien et la réhabilitation des bâtiments (comme le cas en 2022) et parfois à la réticence des responsables locaux de l’Administration pour délivrer une décision officielle de mise à disposition des bureaux occupés.

De ce qui précède, dans ce domaine, les conclusions antérieures demeurent d’actualité. En effet, la CENI et ses démembrements, structures pérennes en charge de l’organisation des élections, devraient marquer également son indépendance à travers la propriété de locaux et infrastructures qui leurs sont propres et répondant à leurs besoins.

#### 1.6.1.2. Ressources financières insuffisantes

- Problématique du financement du RPEDEM : Les contributions du projet RPEDEM, pour les dépenses de l’élection présidentielle de 2023, n’a pas pu couvrir toutes les activités prévues initialement être financées par le basket-fund, et ceci a ressorti un GAP de financement pour couvrir les dépenses prévues, notamment les frais de déploiement des matériels et fournitures électoraux et les frais de formations du personnel électoral au niveau des régions. Par conséquent, le Gouvernement Malagasy (via RPI) s’est engagé à procéder à des transferts de fonds pour couvrir ce GAP. En outre, les dépenses

effectives du RPEDEM, durant le processus de l'élection présidentielle 2023 n'ont pas encore été arrêtées et communiquées officiellement à la CENI, et c'est la raison pour laquelle elles ne sont pas inscrites dans le présent rapport ;

- Enveloppe budgétaire insuffisante : Les ressources financières allouées à la CENI ne suffisent cependant pas encore, à ce jour, à couvrir ses besoins. L'insuffisance des allocations de crédits pour le fonctionnement des démembrements de la CENI, l'impossibilité de combler les postes de personnel technique au sein des secrétariats permanents (SPP, SPR) des démembrements territoriaux de la CENI, en sont des illustrations concrètes. Des efforts considérables doivent encore être déployés dans ce domaine. Malgré les diverses recommandations relatives au financement et à la gestion du budget de la CENI, les dispositions légales régissant la CENI pour sa gestion financière et comptable n'ont pas évolué et les problèmes évoqués depuis sa mise en place demeurent.

### 1.6.2. Les problèmes liés aux modalités de fonctionnement de la CENI

Les dispositions de la loi 2015-020 du 19 octobre 2015 la définissent comme étant une structure dotée d'une personnalité juridique jouissant d'une autonomie administrative et financière. Son statut sui generis consacrée par la loi sus citée fait de la CENI un organisme unique en son genre. En matière de gestion financière, de par son autonomie et sa personnalité juridique, il devrait être mis en place un système d'exécution budgétaire et financière qui lui soit propre et qui corresponde à son statut afin que l'esprit du législateur lors de la définition des dispositions qui lui sont applicables soient respectées.

La proposition en 2017 de la Commission consultative de réflexion et de proposition sur l'amélioration de l'encadrement juridique du processus électoral malgache préconisant le renforcement des garanties d'indépendance financière de la CENI dans le cadre d'une nouvelle législation visant ses ressources, son autonomie de gestion budgétaire, ses règles de gestion financières qui seraient cohérentes avec sa qualité de structure indépendante, n'a pas donné d'issue jusqu'à ce jour.

### 1.6.3. Les difficultés liées aux règles et procédures

Le problème réside en fait sur les procédures de mise à disposition des moyens financiers et budgétaires, et sur les procédures de passation des marchés publics. La mise à disposition du budget de l'élection présidentielle 2023, après remises à jour à plusieurs reprises, échanges et discussions du budget avec les représentants du Gouvernement, ont impacté sur le retard de la mise en place du budget surtout pour les démembrements de la CENI ;

En effet les dépenses de l'opération électorale (élection présidentielle 2023), inscrit comme projet d'investissement, sont réparties et inscrites sur plusieurs lignes. Ainsi, lors de sa mise à disposition au profit des démembrements, utilisateurs des crédits, le nombre d'opérations à réaliser est multiplié en d'autant de comptes. Ceci a entraîné l'augmentation du nombre de transferts mais aussi le risque d'erreurs et la difficulté du suivi. Même si les Services déconcentrés du Ministère de l'économie et des Finances dispensent annuellement des formations en début d'exercice, ces dernières demeurent trop sommaires et supposent une compétence de base en la matière dont ne disposent pas toujours les agents de la CENI (cas de l'utilisation du portail « SALOHY » pour le déblocage des fonds au niveau du trésor (TG, TP, PP etc.).

Les délais impartis pour les procédures de passation de marché sont très réduits dûs au retard de la mise en place des crédits complémentaires du budget de l'élection présidentielle. En effet, les financements insuffisants et incertains du RPEDEM, ont entraîné la révision des prévisions et la prise en charge des dépenses envisagées sur les RPI, et ce qui a généré non seulement un souci de disponibilité des crédits budgétaires de

la CENI mais également de procédure de passation de marché et de commande puisque les besoins n'étaient plus prévus dans le plan de passation de marché de la CENI.

#### 1.6.4. Recommandations

- Adoption d'une loi spécifique régissant une procédure d'exécution budgétaire plus souple et plus adaptée aux contraintes opérationnelles en matière d'élection, et en cohérence avec l'indépendance financière de la CENI ;
- Transfert dès l'ouverture du budget de l'année en cours des crédits alloués aux élections à la CENI pour lui permettre de se préparer et suivre à temps réel la programmation des activités.

# RECAPITULATION DES RECOMMANDATIONS

## 1. Recommandations relatives aux activités liées aux listes électorales

- Basculement progressif vers la digitalisation des listes électorales ou le système biométrique ;
- Facilitation du droit de vote pour les électeurs dans l'impossibilité de voter dans leur circonscription le jour du scrutin (élèves stagiaires dans des écoles de formation, personnel du secteur privé, ...)
- Reconsidération de l'ouverture permanente des listes électorales ou aménagement du principe de gel de la liste pour une liste plus exhaustive.
- Renforcement de la coordination et collaboration avec les ministères et les juridictions aux enjeux et aux délais de traitement des recours sur l'inscription dans la liste électorale.
- Renforcement de la motivation, du suivi et de la responsabilisation des agents distributeurs ;
- Renforcement de la sensibilisation électorale à l'intention de tous les citoyens ;
- Responsabilisation des parties prenantes (Partis politiques, OSC).

## 2. Recommandations relatives aux activités liées à la Révision Annuelle des Listes Electorales (RALE)

- Allocation de budget pour une augmentation des indemnités des membres de la CLRE ;
- Mise à jour des listes de Fokontany par le ministère concerné ;
- Renforcement de la collaboration avec les parties prenantes aux élections ;
- Suivi et contrôle de l'approvisionnement en carburant pour le fonctionnement des groupes électrogènes pouvant entraîner le retard des saisies dans certains Districts.

## 3. Recommandations relatives aux activités de communication, d'éducation et de sensibilisation électorales

- Mobilisation et dialogue continu avec toutes les parties prenantes pour que ces acteurs s'investissent pleinement dans les activités d'éducation et de sensibilisation électorales ;
- Augmentation de la dissémination d'informations justes et objectives, et sensibilisation des électeurs à la nécessité de lutter contre la désinformation, en faisant preuve de discernement ;
- Allocation de budget suffisant pour effectuer l'éducation et la sensibilisation électorale avec les moyens disponibles, en mobilisant au maximum les démembrements de la CENI ainsi que les parties prenantes : médias, partis politiques, chefs religieux et organisations de la société civile ;
- Acquisition des équipements nécessaires pour les activités de communication et de sensibilisation : ordinateurs portables performants, caméras, sonorisation.

## 4. Recommandations relatives à la coopération et aux relations internationales

- Renforcer le dispositif de coordination sur le plan de la communication entre bénéficiaires, le SCRI et le point focal de tous les partenaires ;
- Mettre en place une cartographie des partenaires de la CENI ;
- Établir la liste des observateurs nationaux et internationaux et leurs contacts comme banque d'informations sur les partenaires pour créer un annuaire physique et/ou électronique des partenaires sur une plateforme en ligne, afin de faciliter les échanges sur le site web de la CENI et promouvoir une administration et coopération partenariale verte.

## 5. Recommandations relatives aux activités médico-sociales

- Ouvrir les commandes auprès d'autres fournisseurs autres que SALAMA car il y a des médicaments indispensables à la CENI qui ne sont pas disponibles chez ce fournisseur ;
- Signature de Convention de prestation de service avec les hôpitaux ;
- Augmentation du budget alloué aux achats de médicaments et à la prise en charge du personnel

## **6. Recommandations relatives à la gestion des ressources humaines au niveau des démembrements**

- Opérationnalisation du Service Chargé des Relations avec les Démembrements (SRD) pour remédier aux mouvements de personnel au niveau des démembrements.

## **7. Recommandations relatives à la gestion financière de la CENI**

- Adoption d'une loi spécifique régissant une procédure d'exécution budgétaire plus souple et plus adaptée aux contraintes opérationnelles en matière d'élection, et en cohérence avec l'indépendance financière de la CENI ;
- Transfert dès l'ouverture du budget de l'année en cours des crédits alloués aux élections à la CENI pour lui permettre de se préparer et suivre à temps réel la programmation des activités.

## CONCLUSION

L'année 2023 a été décisive pour la CENI face à l'ampleur des travaux à réaliser afin de pouvoir relever des défis. Ainsi, conformément aux dispositions légales mentionnées au début de ce rapport, trois grandes activités devaient être menées : la refonte de la liste électorale, l'élection présidentielle et le lancement de la Révision annuelle des listes électorales. La refonte totale de la liste électorale a été faite selon les normes. Des audits menés par des experts nationaux et internationaux ont conclu la fiabilité du registre électoral national. Arrêté le 20 juillet 2023, il a été utilisé pour l'élection présidentielle du 16 Novembre 2023.

A l'issue de l'élection présidentielle, les opinions des observateurs nationaux ont divergé, mais les déclarations des observateurs internationaux ont été unanimes en affirmant que l'élection a été une réussite. Par rapport aux craintes manifestées, force est de constater qu'aucun incident n'a été constaté et le processus s'est déroulé dans le calme. Faire face aux velléités de tout bord n'a jamais été chose facile ; certains politiciens doutaient de la neutralité et du professionnalisme de l'OGE. Mais ces avis négatifs n'ont jamais ébranlé les convictions de la CENI et de ses partenaires, bailleurs ou contributeurs au « basket fund » géré par l'équipe du projet RPEDEM, sous l'égide du PNUD. Ces derniers ont constaté le bon déroulement du scrutin et ont reconnu les résultats.

Par ailleurs, il faut reconnaître que le contexte politique autour de l'organisation du scrutin de 2023 n'était pas serein. Le boycott des dix candidats a laissé certains observateurs de la vie politique perplexes. Mais la mise en place du « Basket Fund » a été vue comme étant un gage de l'engagement de la communauté internationale à soutenir le processus. Aussi, face aux questionnements sur le financement des élections, le budget de l'élection présidentielle a été finalement assuré par les fonds propres internes de l'Etat et en partie par les ressources externes alimentées par les contributions des pays et des organisations internationales actives dans le domaine des élections. En effet, parmi les problèmes auxquels la CENI a été confrontée, on relève surtout la mise en place tardive du budget qui a impacté la mise en œuvre des activités de 2023. Fort de ses expériences, et malgré la campagne de désinformation, de dénigrement, la CENI n'a pas ménagé ses efforts pour rattraper les retards et aller de l'avant. Ses efforts ont été récompensés, les activités prévues ont été exécutées dans les délais impartis tels que prévue dans le chronogramme électoral.

Il faut souligner que dans le cadre de ses relations et coopérations internationales tant multi que bilatérale, la CENI profite pleinement des appuis tant techniques que financière et surtout matériels. Dans ce sens, elle ne manque pas de saluer les appuis apportés par : le Gouvernement Japonais, l'OIF, l'EISA avec lequel elle a renouvelé la convention de coopération dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation électorale, le RECEF et le REOI pour le développement et le partage d'expériences entre pairs. Cette coopération a grandement contribué à l'amélioration de l'environnement de travail de la CENI par : les diverses dotations en matériels informatiques tels que : smartphones, tablettes et ordinateurs par les projets RGD et le PNUD. Une mention particulière est soulignée concernant la réalisation bien qu'en étant en phase pilote du projet innovant sur l'accès aux droits des personnes en situation de handicap comme les malvoyants par la mise à disposition d'outil leur permettant de voter librement sans assistance. Notre reconnaissance va à l'endroit de l'Etat pour l'effort malgré la conjoncture par l'allocation de budget permettant la poursuite de quelques constructions et réhabilitations et acquisitions de nouveaux équipements pour le siège et les démembrements de la CENI.

Enfin, au titre de cette année 2023, nous tenons aussi à remercier les implications des acteurs malagasy tels que les médias et les membres du Comité ad hoc issus de la société civile qui ont répondu présents et de manière assidue à l'appel de la CENI dans sa quête de transparence et d'inclusivité. Leur présence a donné du sens à l'enracinement de la démocratie à Madagascar et témoigne de leur intérêt à l'instauration d'un processus crédible.

De tout ce qui précède et à l'issue de l'exercice 2023, avec un sentiment du devoir accompli, la CENI entend continuer sur sa lancée, elle est prête pour mener les activités de 2024 dont : la poursuite de la RALE ou la Révision Annuelle de la Liste Electorale et l'organisation des deux élections : législatives et communales.

Ainsi, la commission perpétuera ses sentiers et conforte sa volonté d'impliquer toujours toutes les parties prenantes au processus électoral et espère vivement que leurs confiances se renforcent davantage.



# **ANNEXES**

## ANNEXE N°01

### 1.1. Résultats de la refonte en statistiques par genre :

<b>GENRE</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>TAUX D'INSCRIPTION SUR LA LISTE</b>
FEMME	5 360 757	48,54%
HOMME	5 683 079	51,46%
<b>TOTAL</b>	<b>11 043 836</b>	

### 1.2. Résultats de la refonte en statistiques par tranche d'âge :

<b>TRANCHE D'ÂGE</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>TAUX D'INSCRIPTION SUR LA LISTE</b>
[18 ans - 25 ans]	2 425 432	21,96%
[26 ans - 35 ans]	2 936 880	26,59%
[36 ans - 60 ans]	4 447 887	40,27%
[61 ans – 70 ans]	859 320	7,78%
Plus de 70 ans	374 317	3,39%
<b>TOTAL</b>	<b>11 043 836</b>	

## ANNEXE N°02

### 2.1. Nombre de consultations et de consultants pendant l'année 2023

<b>MOIS</b>	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	<b>TOTAL</b>
<b>CONSULTATIONS</b> (suivi, contrôle, à revoir + nouveau cas toute maladies)	257	270	333	157	226	233	326	318	318	275	<b>598</b>	326	<b>3637</b>
<b>CONSULTANTS</b> (nouveaux cas toute maladies)	164	157	207	97	138	136	186	208	215	196	<b>497</b>	220	<b>2421</b>

### 2.2. Tableau de suivi de la Tension Artérielle, des diabétiques, et tests de glycémie en 2023

<b>Pathologies/tests</b>	<b>TOTAL</b>
HTA	297
Diabète confirmé	02
Test glycémie effectué	30

### 2.3. Pourcentage des maladies fréquentes en 2023

<b>Maladies</b>	<b>Pourcentage</b>
1) Affections respiratoires	31 %
2) Asthénie	9,2%
3) Affections digestives	7.5 %
4) Affections Oto-Rhino-laryngo-ophtalmo	6.8 %

## ANNEXE N°03

### 3.1. LISTE DES ACQUISITIONS DE LA CENI EN 2023

#### a) - Matériels et mobiliers de bureau :

Désignation des articles	Nombre	Destination / Usage
Armoire haute semi vitrée	2	Matériels et Mobiliers de Bureau aux services du Siège de la CENI
Armoire basse	2	
Table de bureau de direction (retour à droite)	2	
Caisson mobile	2	
Fauteuil de direction	2	
Fauteuil visiteur de direction	4	
Meuble TV	2	
Table basse	2	
Salon complet 3+2+1 en cuir	2	
Chaise visiteur en inox	6	
Chaise visiteur en simili cuir	10	
Pupitre en verre	2	
Machine à relier	4	
Machine pour plastification	4	
Ventilateur de bureau	10	
Bureau rectangulaire en mélamine couleur chocolat	8	
Caisson mobile en mélamine	8	
Armoire basse 2portes coulissantes, 4compartiments	8	
Fauteuil de direction en cuir,	8	
Chaise d'attente métallique 3places avec coussins	2	
Bureau 4pax avec caissons mobiles couleur walnut	2	
Chaise secrétaire à roulettes synchronisées, base nylon	4	
Bureau rectangulaire en mélamine couleur marron	4	
Bureau rectangulaire en mélamine couleur marron	4	
Chaise de bureau en tissu montée sur roulettes marron	2	
Étagère vitrée en mélamine couleur marron	4	
Rideau lourd 210 x 80	2	
Rideau semi-lourd 210 x 180	2	

#### b) - Matériels techniques :

Isoloir en plastique	15000	Matériel électoral
Poste TV HD 55"	1	Matériel pour le Service Monitoring
Poste radio	2	
Appareil photo numérique	1	
Radio talkie-walkie	2	
Appareil de présence par empreinte digitale	1	Matériels à usage spécifiques au bureau
Destructeur de papier professionnel avec bac	5	
Aspirateur pour bureau	1	

Perceuse professionnelle + boîte de mèches	1	Matériels d'entretien et maintenance du Garage de la CENI
Malette à clés diverses	1	
Lavage à haute pression	1	
Casque intégral pour les coursiers	6	

**c) - Matériels de communication :**

Désignation des articles	Nombre	Destination / Usage
<b>Smartphones Android</b>		Utilisés pendant les élections présidentielles pour les démembrements et le siège de la CENI
Smartphones Android de marque REDMI NOTE 2	2565	
Smartphones Android de marque REDMI NOTE 3	900	
Smartphones Android de marque MEIZU MX4	504	
Smartphones Android de marque MEIZU M2 note 2	404	
Smartphones Android de marque SAMSUNG A8	2027	
Smartphones Android de marque OPPO U707T	600	
Smartphones Android de marque SAMSUNG A23	55	
Smartphones Android de marque SAMSUNG S23 ULTRA	1	

**d) - Matériels roulants :**

Désignation des articles	Nombre	Destination / Usage
Voiture 4x4 pick up double cabine de marque TOYOTA HILUX	2	Voitures ouvreuses de l'escorte du Président de la CENI

**e) Matériels informatiques :**

Tableau blanc interactif	2	Renouvellement partiel du parc informatique existant, impression des listes électorales et des cartes d'électeurs
Scanner A4	4	
Onduleur	12	
Disque dur externe	4	
Ordinateur portable de marque LENOVO core-i 5 11ème génération, 15,6", LED FULL HD, avec housse noire et souris sans fil	22	
Imprimante A4 CANON MF744 cdw couleur laser	3	
Imprimante A3 CANON IR C3226i	2	
Ordinateur portable de marque HP 250 G9	6	
Imprimante multifonction laser monochrome de marque CANON MF 237W	70	

### 3.2. LES DONS :

#### a) - Matériels roulants :

Désignation des articles	Nombre	Destination / Usage
<b><i>Dons du Gouvernement Japonais :</i></b>		
Moto de marque HONDA ACE 125 TUF	148	Moyens pour faciliter les déplacements des CEP/CER/CED dans le cadre de l'exécution de leurs missions
Véhicule pick up marque TOYOTA HILUX 2.4L WORK DOUBLE CAB	10	Véhicules de mission
Véhicule pick up - TOYOTA HILUX 2.4L WORK DOUBLE CAB	6	

## ANNEXE N°04

### 4.1. REPARTITION DU BUDGET DU PROJET RPEDEM PAR COMPOSANTE ET PAR ANNEE (en USD)

Produit	Année 1	Année 2	Année 3	Total
<b>Composante 1: Appui au dialogue</b>				<b>415 000</b>
<i>Produit 1.1.</i>	150 000	100 000	-	250 000
<i>Produit 1.2.</i>	125 000	40 000	-	165 000
<b>Composante 2: Appui à l'inclusion et à la participation</b>				<b>1 602 000</b>
<i>Produit 2.1.</i>	340 000	90 000	-	430 000
<i>Produit 2.2.</i>	708 500	463 500	-	1 172 000
<b>Composante 3: Appui à la capacité opérationnelle de la CENI</b>				<b>8 751 470</b>
<i>Produit 3.1.</i>	5 826 235	2 124 235	-	7 950 470
<i>Produit 3.2.</i>	293 000	228 000	-	521 000
<i>Produit 3.3.</i>			280 000	280 000
<b>Coûts de Gestion des projets</b>	938 294	938 294	433 979	<b>1 876 588</b>
<i>General Management Support Coordination Levy</i>	702 292,11	313 562,61	19 258,11	<b>1 042 113, 33</b>
			<b>TOTAL</b>	<b>13 687 171, 33</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Graphique 1 : Financement par activité .....	32
Photo 1 : Supervision des activités de la Refonte totale des listes électorales et du registre électoral national dans la Commune d'Ankaraobato ANTANANARIVO ATSIMONDRANO le 22 octobre 2022 par Monsieur Le Président de la CENI. ....	12
Photo 2 : Visite d'un Bureau de Vote à Nanisana par Monsieur le Président de la CENI et quelques Observateurs internationaux le 16 novembre 2023, jour J de l'élection Présidentielle.....	15
Photo 3: <i>1<sup>er</sup> Dialogue national avec les parties prenantes aux élections sur « La fiabilité et la transparence du Processus électoral »</i> le 24 mars 2023 au Novotel <i>ANTANANARIVO</i> (à gauche) ; et <i>3<sup>ème</sup> Dialogue national pour une « Réunion d'échanges et d'information sur le déroulement du processus électoral »</i> le 27 juillet 2023 à l'hôtel Radisson <i>Bu Ambodivona</i> (à droite).....	20
Tableau 1: Statistiques des résultats de la refonte au niveau national.....	14
Tableau 2 : Statistiques des observateurs nationaux et internationaux ayant participé à l'observation électorale.....	15
Tableau 3 : Effectif des membres NON permanents (CEP – CER – CED) après l'Appel à candidature .....	29
Tableau 4 : Effectif des membres permanents (SPP, SPR, CA).....	29
Tableau 5 : Effectif des membres des CEC.....	29
Tableau 6 : Mouvement des membres des CEC et des SA en 2023 .....	30
Tableau 7 : Ressources disponibles pour l'année 2023 (en milliers d'Ariary).....	31
Tableau 8 : Répartition des Dépenses par activité sur Financement RPI (en millier d'Ariary) .....	33
Tableau 9 : Répartition des Dépenses de 2023 par Poste et par Programme sur Financement RPI (en millier d'Ariary) .....	33
Tableau 10 : Exécution du budget 2023 : par poste – tous programmes confondus (en milliers d'Ariary) .....	34

## TABLE DES MATIERES

MOT DU PRESIDENT .....	3
S O M M A I R E .....	5
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	6
<b>INTRODUCTION</b> .....	8
<b>CONTEXTE</b> .....	9
<b>Chapitre I. VOLET MORAL ET IMPACTS DES INTERVENTIONS</b> .....	11
<b>1.1. Les activités réalisées en 2023</b> .....	11
1.1.1. Refonte des listes électorales et du Registre électoral national.....	11



1.1.2.	Organisation de l'élection présidentielle de 2023.....	14
1.1.3.	Révision annuelle des listes électorales (RALE) 2023 – 2024 .....	16
<b>1.2.</b>	<b>Les activités transversales pour la mise en œuvre du processus électoral .....</b>	<b>17</b>
1.2.1.	Etudes et réglementation ayant des impacts sur la gestion du processus électoral ....	17
1.2.2.	Mise en œuvre du système de coordination et de suivi des activités de la CENI .....	17
1.2.3.	Activités de communication, d'éducation et de sensibilisation électorales.....	19
1.2.4.	Coopération et relations internationales.....	22
1.2.5.	Activités Médico-Sociales .....	24
1.2.6.	Sécurisation du processus électoral .....	26
1.2.7.	Activités d'appui du Cabinet du Président de la CENI .....	27
<b>Chapitre II.</b>	<b>VOLET ADMINISTRATIF ET FINANCIER.....</b>	<b>28</b>
<b>1.3.</b>	<b>Gestion administrative.....</b>	<b>28</b>
1.3.1.	Au niveau central .....	28
1.3.2.	Au sein des démembrements.....	28
<b>1.4.</b>	<b>Gestion des ressources matérielles.....</b>	<b>30</b>
1.4.1.	Les constructions et réhabilitations des infrastructures .....	30
1.4.2.	Les matériels et mobiliers de bureau .....	30
1.4.3.	Les matériels techniques.....	31
1.4.4.	Le matériel roulant.....	31
1.4.5.	Les matériels informatiques.....	31
<b>1.5.</b>	<b>Gestion financière.....</b>	<b>31</b>
1.5.1.	Les ressources disponibles.....	31
1.5.2.	Les dépenses réalisées.....	32
<b>1.6.</b>	<b>Analyse des ressources et des moyens mis en œuvre .....</b>	<b>34</b>
1.6.1.	Les problèmes liés aux moyens disponibles.....	34
1.6.2.	Les problèmes liés aux modalités de fonctionnement de la CENI .....	35
1.6.3.	Les difficultés liées aux règles et procédures .....	35
1.6.4.	Recommandations.....	36
<b>RECAPITULATION DES RECOMMANDATIONS.....</b>		<b>37</b>
<b>CONCLUSION.....</b>		<b>39</b>
<b>ANNEXES.....</b>		<b>41</b>
<b>ANNEXE N°01.....</b>		<b>42</b>
1.1.	Résultats de la refonte en statistiques par genre :.....	42
1.2.	Résultats de la refonte en statistiques par tranche d'âge :.....	42
<b>ANNEXE N°02.....</b>		<b>43</b>

2.1.	Nombre de consultations et de consultants pendant l'année 2023.....	43
2.2.	Tableau de suivi de la Tension Artérielle, des diabétiques, et tests de glycémie en 2023.....	43
2.3.	Pourcentage des maladies fréquentes en 2023.....	43
	<b>ANNEXE N°03</b> .....	44
3.1.	LISTE DES ACQUISITIONS DE LA CENI EN 2023 .....	44
3.2.	LES DONS : .....	46
	<b>ANNEXE N°04</b> .....	47
4.1.	REPARTITION DU BUDGET DU PROJET RPEDEM PAR COMPOSANTE ET PAR ANNEE (en USD) 47	
	TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	48
	TABLE DES MATIERES.....	48